

Le nettoyage de la Baie St-François est devenu une nécessité

— Mme Trépanier

(LIRE EN PAGE 6)

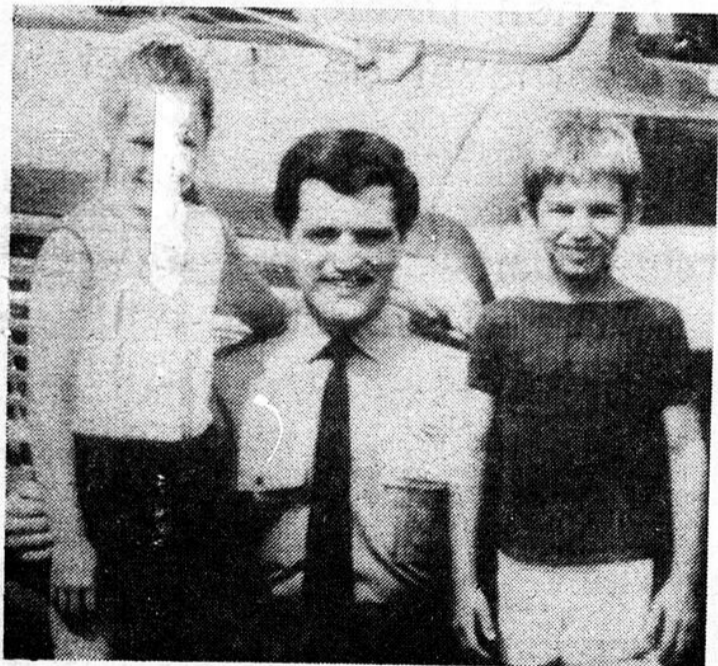
Incroyable...

VALLEYFIELD AURA SON DIRECTEUR DES LOISIRS

(LIRE EN PAGE 2)

Du 7 au 13 mars:

**Semaine du respect de
la loi et de l'autorité**



Le Club Optimiste de Valleyfield tiendra, du 7 au 13 mars prochain, la semaine dite du respect de la loi et de l'autorité.

Parmi les activités principales, il y aura visite de la station de police par les jeunes, remise de diplômes à 3 joueurs des ligues de hockey mineur, souper mixte avec le lieutenant Claude Labelle comme conférencier, nomination d'un policier d'un jour en la personne du jeune Yvon Girard, 11 ans, qui agit à titre de brigadier à l'école Dominique Savio et moultes autres manifestations.

Tous les jeunes seront invités à participer activement à cette semaine organisée par le Club Optimiste.

Grève surprise et brève

Les employés contestaient la compétence de leur directeur

C'était le silence complet au bureau de poste de Valleyfield vendredi matin alors que les employés ont décidé de tenir une journée d'études pour protester contre certaines attitudes patronales qu'il jugent inacceptables.

Dans une lettre signée de leur président, M. Jean St-Denis, les syndiqués déclarent qu'ils mettent en doute la compétence de l'administrateur du bureau de poste, M. Louis Rousseau. Est-il normal, demandent-ils, qu'on retarde la livraison de 6 à 7,000 lettres de première classe alors que le Ministère des postes souhaite une distribution garantie du courrier dans une période maximum de 24 heures?

Les syndiqués en ont aussi contre certains faits qui se seraient produits dans le passé et ils en donnent quelques exemples: un commis aurait été invité à reprendre rapidement son travail en dépit du fait que son épouse reposait à l'hôpital dans un état critique et que la convention collective lui accordait un congé; un appel téléphonique aurait été logé auprès d'un malade dont la vie était en danger afin de lui demander de remplir certaines formules administratives; on aurait demandé la démission d'un auxiliaire des postes dont l'emploi avait été reclassifié à un niveau supérieur alors même que la loi de la fonction publique lui accordait le poste sans condition; autre

exemple finalement, un chômeur de Valleyfield, à qui on avait fait parvenir un avis officiel comme quoi il était embauché par les autorités du bureau de poste, et ce à la suite d'un concours régulier, se serait fait dire en fin de compte de demeurer chez lui alors que son emploi aurait été confié à un travailleur de l'extérieur. De toute façon, les employés du bureau de poste n'étaient pas au travail vendredi matin.

Le conflit s'est réglé dans l'après-midi seulement après rencontre entre les parties patronale et syndicale.

Rien de tellement précis n'a cependant été rendu public quant à la solution d'entente.

La succession Billette:

Privilégiée au conseil ?

Le médecin hygiéniste attaché à l'Unité Sanitaire du Comté de Beauharnois, le Docteur Gaëtan Gauthier, a fait parvenir au Conseil municipal de Valleyfield une lettre dans laquelle il lui demande de prendre action contre la succession Billette de cette ville, parce qu'elle a négligé de faire démolir, dans les

délais prévus, une maison qu'elle possède au 58 de la rue St-Onge.

Cette démolition avait été ordonnée en date du 9 novembre dernier, il y a donc au-delà de 3 mois déjà, par le Conseil lui-même.

Malgré l'opinion du Dr. Gau-

thier, le Conseil a jugé bon, récemment, d'accorder à la succession Billette un autre délai, sous prétexte qu'il fallait d'abord vérifier si une famille n'habitait pas dans la maison concernée.

Cette attitude des conseillers est loin de surprendre les habitués de la politique municipale puisqu'il appert de plus en plus que la succession Billette jouit apparemment, au Conseil de Ville, d'une situation qu'on serait porté à qualifier de privilégiée.

Incroyable...

On aura notre directeur de loisirs

A compter du 22 mars prochain, Valleyfield possèdera enfin un directeur des loisirs municipaux. Il aura pour tâche de coordonner, de planifier, de promouvoir les loisirs, de consulter les organismes déjà existants en ce domaine et d'informer la population sur ce dont elle peut bénéficier.

C'est sur une recommandation du Comité des parcs et de la récréation que le conseil de ville a décidé d'ouvrir un tel poste.

Incidentement, les membres de ce comité ont remis leur démission considérant que leur travail était terminé.

Voici d'ailleurs les recommandations officielles du comité envers les dirigeants municipaux:

Le Comité des Parcs et de la Récréation de Salaberry-de-Valleyfield prend acte des propositions du Comité de planification du Colloque municipal sur les Loisirs et transmet aux membres du Conseil de la Cité, les recommandations suivantes:

1° Qu'un Directeur des Loisirs Municipaux soit engagé dans les plus brefs délais pour assurer la coordination, l'information, la planification, la consultation et la promotion du Loisir à Salaberry-de-Valleyfield;

c'est-à-dire:

a) que le poste soit ouvert

immédiatement dans les journaux; (soit durant les semaines du 28 février et du 7 mars, avec date limite pour les applications au 17 mars)

b) qu'un Comité de sélection soit mis sur pied avant le 10 mars; (suggestion: le Comité de planification du Colloque)

c) que le Directeur soit engagé au plus tard le 22 mars 1971;

2° Qu'aussitôt après son engagement, le Directeur des Loisirs Municipaux réunisse tous les organismes de loisirs de Salaberry-de-Valleyfield, pour fin de consultation, avant la mise sur pied d'une Commission municipale des Loisirs.

En vertu de cette orientation nouvelle, les membres soussignés du Comité des Parcs et de la Récréation, conscients d'avoir rempli fidèlement leur mission de préparer le terrain pour une solide organisation du Loisir municipal, présentent au Conseil de la Cité leur démission.

La représentante du conseil auprès du Comité des parcs, Mme Marcelle Trépanier, a pour sa part formulé en ces termes la proposition créant le poste de directeur des loisirs municipaux:

Attendu qu'en date du 2 juin 1970, le Comité des Parcs et de la Récréation de la cité de Valleyfield recommandait l'engagement d'un directeur des loisirs pour une meilleure planification du loisir municipal.

Attendu qu'en date du 8 juin 1970, le Conseil de la Cité acquiesçait à la demande du Comité des Parcs et de la Récréation et accordait l'octroi pour la préparation d'un colloque municipal sur les loisirs.

Attendu qu'en date du 12 février 1971, le Comité des Parcs et de la Récréation prenait acte des recommandations apportées par le Colloque Municipal réunissant 102 organismes de notre Cité.

Attendu que pour concrétiser la première recommandation, il se doit qu'un directeur des loisirs soit engagé au service de la Cité.

Attendu qu'un montant affecté au salaire du directeur de loisirs apparaît sur le budget pour 1971, adopté à l'unanimité par le Conseil de la Cité.

Je propose donc que les membres du Conseil, M. Lafontaine, rencontrent les membres du Comité de planification du Colloque afin de définir la tâche d'un directeur de loisirs pour que le poste soit ouvert avant la prochaine réunion générale du Conseil.

Barrette a fait le tour de l'aréna

A la demande de la Jeune Chambre de Valleyfield qui avait délégué plusieurs représentants à l'assemblée du conseil de ville cette semaine, le maire Raphaël Barrette a donné de longues explications concernant la construction prochaine d'une aréna municipale en la Venise du Québec.

Il a expliqué les changements qui ont été apportés aux plans initiaux, le mode prévu de fi-

nancement: il a aussi donné un aperçu de l'aspect qu'aura cette aréna et a en somme répondu à la grande majorité des points d'interrogation.

Malgré cela, un contribuable qui avait pris place parmi les spectateurs y est allé de toute sa verve en fin de réunion pour fustiger le conseil et laisser connaître son opposition ferme et totale au projet de construction de l'aréna.

Campagne de recrutement dans la section Sacré-Coeur

La campagne de recrutement de la S.S.J.B. bat son plein. Depuis le début de février et cela jusqu'à la fin du mois de mars, des recruteurs et des officiers de chaque section parcourent le diocèse en tous sens.

M. Jules Lizotte, qui est le président de la campagne pour la section Sacré-Coeur, désire informer la population que tous les directeurs de la section sont à la disposition de ceux et celles qui désireraient adhérer à notre mouvement ainsi qu'à ceux qui voudraient obtenir de plus amples informations.

Pour le bénéfice de ceux qui ne seraient pas membre et qui ne connaîtraient pas notre mouvement, disons que la S.S.J.B. n'est pas un mouvement séparatiste (en tant que le diocèse de Valleyfield est concerné), que sa seule raison d'exister est d'être un mouvement re-

présentatif pour tous les Canadiens-Français, et que ceux qui sont membres peuvent bénéficier de multiples avantages, tels que le service d'entraide qui paie \$1.000.00 au décès et le prêt d'honneur aux étudiants.

L'objectif de la campagne est de recruter 2.000 nouveaux membres dans le diocèse et 50 nouveaux membres dans notre section.

Pour tous renseignements, veuillez communiquer avec l'un des membres du conseil, ou encore l'un des trois directeurs suivants: M. Jules Lizotte, tél. 373-2364, M. Henri Benoit, tél. 373-6214, ou M. Marcel Labrie, tél. 373-3778.

La S.S.J.B. vous invite à vous joindre à ses rangs. Répondez-vous à l'appel? Nous, nous sommes prêts à répondre au vôtre. Marcel Labrie, Publiciste.

RECOMPENSE A M. W.R. BIRD

Le directeur de la Division de l'assurance-récoltes au ministère fédéral de l'Agriculture M. William R. Bird, s'est vu décerner une prime au Mérite offerte par le Conseil des primes d'encouragement de la Fonction publique du Canada.

Au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée récemment, le ministre de l'Agriculture, l'honorable H. A. Olson, lui a remis une récompense de \$2.000.

Dans sa citation, le Conseil des primes d'encouragement "attribue à l'esprit d'initiative, aux aptitudes diplomatiques, au savoir-faire, à l'expérience et aux connaissances des conditions financières de la classe agricole déployés par M. W. R. Bird le succès de la mise en application du programme de l'assurance-récoltes dès les premières années de son existence."

Rappelons que l'adoption de la Loi de l'assurance-récoltes par le gouvernement fédéral remonte à 1959, et par les provinces au cours des années qui suivirent. C'est en 1961 que le gouvernement nomma M. Bird

directeur de la Division proposée à la mise à exécution de cette Loi.

Le programme d'assurance-récoltes en est un fédéral-provincial, et M. Bird "a grandement aidé les administrations provinciales à l'appliquer conformément aux objectifs fondamentaux et aux principes énoncés dans la Loi."

Il a joué un rôle de premier plan pour rendre le programme souple et facilement applicable. Chaque fois que la législation fédérale semblait de nature trop restrictive, M. Bird recommandait des modifications à la Loi. Il a aussi contribué à en maintenir les primes et la protection dans un cadre adapté à l'agriculture moderne.

L'an dernier, les fonds de protection de l'assurance-récoltes dans huit provinces s'élevaient à \$115 millions.

M. Bird est originaire de la Saskatchewan où il a travaillé pour le gouvernement provincial avant de devenir en 1954 directeur de l'Administration de l'assistance à l'agriculture des Prairies.

Pour une pastorale du baptême

Depuis plusieurs mois, on entend parler de baptêmes communautaires et de préparation au baptême. Certains se demandent: "ces nouveautés vont-elles nous compliquer la vie?" Pourquoi une préparation au baptême?

La naissance d'un enfant, c'est une événement important dans une famille, le baptême en est un aussi. Avant de se marier, les parents se sont rendus au presbytère "mettre les bans," ils ont parlé le temps qu'il fallait avec un prêtre. Ne serait-il pas bon qu'ils fassent une démarche semblable pour le baptême de leur enfant?

Déjà dans certaines paroisses de la ville, et cela se fera de plus en plus dans toutes les autres, les prêtres rencontrent les parents, le parrain et la marraine avant le baptême. Ils peuvent alors échanger sur tous les sujets qui les intéressent et surtout réfléchir sur l'engagement qu'ils prennent d'élever chrétiennement cet enfant.

On utilise des diapositives, et

au dire de tous ceux qui y ont participé, ces rencontres sont très intéressantes.

Pour pouvoir fixer le moment de cette rencontre, les parents feraient bien de prévenir les prêtres de leur paroisse deux ou trois semaines avant le jour du baptême de leur enfant, ou encore avant la naissance.

Pourquoi un baptême communautaire?

Le baptême nous fait enfants de Dieu et nous introduit dans la communauté des croyants. Il est tout à fait normal que la communauté soit représentée lors de notre entrée dans celle-ci. Quand il y a deux, trois ou quatre baptêmes le même di-

manche, on les fait en même temps. De cette façon, les personnes présentes forment déjà une communauté, si elles sont nombreuses, elles signifient encore mieux, cette grande communauté qu'est l'Eglise.

Les pasteurs de la ville vous présentent ce projet non comme une nouvelle "pratique" obligatoire, mais comme un service. Ils espèrent que la majorité des parents en profitera. Pasteurs et paroissiens se connaîtront mieux, la célébration du baptême sera plus humaine et plus chaleureuse, elle prendra toute l'importance qu'elle mérite, puisque plusieurs personnes seront là pour la vivre ensemble.

Communiqué des prêtres de Valleyfield.

Manon Leduc, reine du carnaval de St-Anicet

Mlle Manon Leduc, fille de M. et Mme Bernard Leduc, a été choisie reine du carnaval annuel tenu à St-Anicet en fin

de semaine dernière.

"Manon Première" l'a remporté sur trois candidates, soit Mlles Suzanne Leblanc, Elise Quenneville et Micheline Hart.

Le carnaval a débuté vendredi soir par une parade aux flambeaux en moto-neige, suivie d'un feu de joie. Le couronnement de la reine, présentée à l'Ecole Notre-Dame de St-Anicet, samedi soir, a attiré plus de 400 personnes en dépit de la tempête de neige qui faisait des siennes à cette occasion.

Une organisation des Loisirs de St-Anicet, dont le président est M. Royal Quesnel, le carnaval a pris fin dimanche par des jeux et attractions diverses. Dans notre édition de la semaine prochaine, nous vous donnerons plus de détails à ce sujet et nous aurons des photos.

Reine de l'école Hébert

Les étudiants du secondaire 2, 3 et 4 à l'école Edgar Hébert de Valleyfield ont couronné mercredi soir la reine de leur carnaval.

Il s'agit de Mlle Hélène Ranger qui, pour l'occasion, avait revêtu le costume qui identifie habituellement le personnage bien connu "Fifi Brin d'Acier."

Le concours de l'élection de la reine prévoyait en effet que la jeune fille portant les vêtements les plus originaux serait élue.

Les étudiants ont terminé leur soirée autour d'un repas servi dans la cafétéria de leur école.

A Valleyfield:

Pas de grève des enseignants

Quoiqu'elle se prononce contre toutes formes de déclassification, l'Association des enseignants de Salaberry, qui groupe 625 membres, refuse d'endosser la position de la Corporation des Enseignants du Québec vis-à-vis les grèves rotatives.

C'est ce qui ressort d'une assemblée générale qu'ont tenue jeudi soir les adhérents à l'Association des enseignants de Salaberry, réunion que présidait M. Denis Quirion.

Les possibilités de grève des professeurs dans Valleyfield et la région sont donc éliminées pour l'instant et, jusqu'à nouvel

ordre, étudiants et commissaires pourront dormir sur leur deux oreilles.

Cambrioleurs s'attaquent à deux garages

Une automobile, des pneus, des outils et d'autres objets divers ont disparu du garage Gulf situé Boulevard Langlois à Valleyfield en fin de semaine, à la suite d'un cambriolage perpétré à cet endroit.

D'après le propriétaire, M. Adrien Beaulieu, le montant du

vol atteindrait \$2.000, environ.

D'un autre côté, la station Shell administrée par M. Jacques Dorais rue Dufferin a aussi été victime de voleurs.

Dans ce cas cependant, les objets dérobés n'ont pas été évalués.

Les 'Etoiles' de Dorion sont vraiment des étoiles

Les Etoiles de Dorion, un corps de tambours et de clairons, sous la direction de Louise Cousineau, continuent de faire belle figure lors de leurs sorties devant le grand public.

Le 13 février dernier, lors du carnaval de Malone, N.Y., Les Etoiles de Dorion se sont classées premières dans le groupement des majorettes. En fin de

semaine, soit samedi, au carnaval de Brasher-Falls, également dans l'Etat de New-York, les Etoiles de Dorion ont reçu le premier prix.

Ce groupement de quelque 100 jeunes de la région de Vaudreuil-Soulanges, existe depuis 9 ans et se signale partout où il donne une démonstration publique.

la GAZETTE VALLEYFIELD BEAUHARNOIS

VAUDREUIL — SOULANGES

Imprimé à Huntingdon, par The Huntingdon Gleaner Inc., et publié à 70, rue Champlain, Salaberry-de-Valleyfield

Adresse d'affaires: 70, rue CHAMPLAIN, Salaberry-de-Valleyfield

Prix d'abonnement: \$3.00 par année Canada; \$5.00 aux Etats-Unis

Envoi de deuxième classe. No. d'enregistrement 1620

Intérêts des villes de Valleyfield, Beauharnois et tous les centres des comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon et Vaudreuil-Soulanges

VOL. 35 HUNTINGDON, QUE. NO. 36

Un nouveau Cégep à Ste-Anne

Le troisième Cégep de la région de Montréal, pour les étudiants de langue anglaise, sera installé au collège Macdonald, à Ste-Anne-de-Bellevue. Il sera à la disposition des étudiants qui habitent le secteur sud et sud-ouest du Québec, donc comprenant les comtés de Vaudreuil-Soulanges, Beauharnois, Châteauguay et Huntingdon.

Il portera le nom de John Abbott College et pourra accommo-

der 1.000 étudiants dès le mois de septembre prochain.

A Ste-Anne-de-Bellevue, ce nouveau Cégep de langue anglaise occupera les locaux utilisés jusqu'ici par un groupe d'étudiants attachés à l'Université McGill.

Selon le directeur-général, M. Robert Burns, la confirmation officielle de cet emplacement est attendue ces jours-ci du Ministère de l'Éducation à Québec.

Les panneaux-réclames ne sont pas tous légaux

Le Ministère de la Voirie a décidé, depuis déjà quelques mois, de sévir contre les propriétaires des panneaux-réclames le long de routes de la Belle Province. Plusieurs panneaux ne sont pas installés selon la loi et le Ministère a bel et bien l'intention de rectifier cette situation qui est anormale depuis déjà des années, dans plusieurs cas.

Les intéressés ont reçu des avis où l'on indique clairement l'infraction. En un mot, ces en-

seignes devront disparaître ou encore se conformer aux exigences du Ministère de la Voirie.

Dans la section sud-ouest du Québec, il y aurait des milliers d'enseignes de routes qui ne sont pas conformes à la loi. Après la pollution de l'air et de l'eau, le gouvernement s'attaque maintenant à la pollution qui cause autant de dégâts à notre environnement, soit la pollution par les enseignes.

Ormstown: Festival motoneige au Carnaval

Le dynamique club de motoneige de Ormstown "Les Hiboux" va participer au carnaval cette année avec un programme de réjouissances particulières en fin de semaine.

Les divertissements prévus auront lieu au bord de la rivière, près du pont et débiteront par l'intronisation du bonhomme Carnaval jeudi. Vendredi ce sera le jour de la reine du Carnaval qui sera couronnée selon la tradition.

Le samedi sera consacré aux enfants avec des jeux et concours divers assortis de prix et de promenades gratuites en moto-neige. Dimanche ce sera le tour des adultes qui pourront participer à des courses et à une chasse au trésor. La journée se finira par un défilé nocturne aux flambeaux effectué par les motos-neige.

LA MOTO-NEIGE: DES LETTRES DE NOBLESSE

Le club "Les Hiboux" a été créé dans le souci de rendre au sport de la moto-neige ses lettres de noblesse. Tous les membres des Hiboux s'engagent à respecter scrupuleusement de

ne pas franchir des propriétés privées, de ne pas briser des clôtures ou se livrer à toute autre forme de destruction, de ne créer aucun ennui aux autres personnes, d'agir en tous lieux avec correction ce qui inclut le respect du piéton et des autres véhicules.

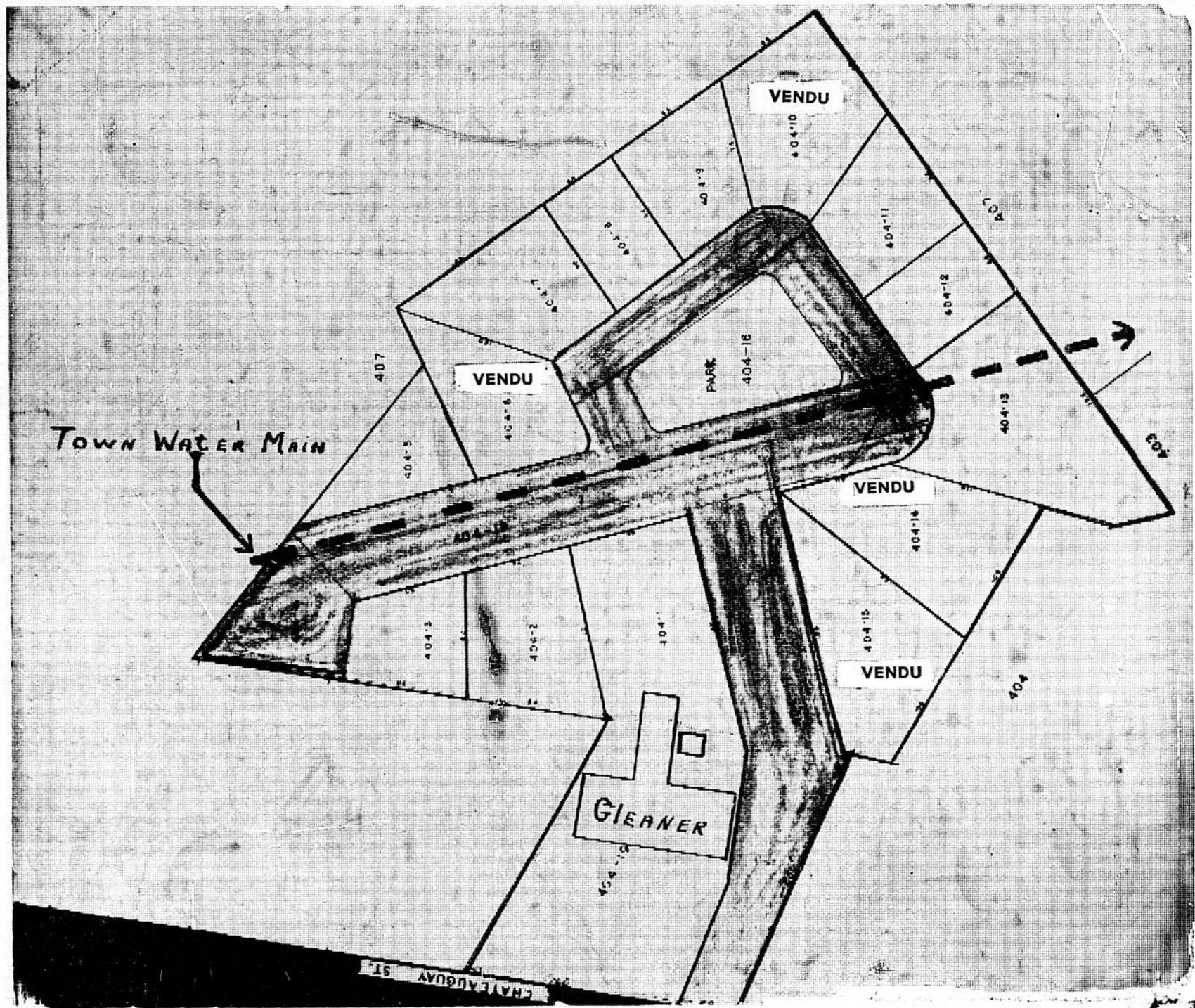
Tous les membres portent un emblème distinctif au dos de leur costume et sur leur machine. Leurs machines sont munies de tuyaux d'échappement silencieux et les statuts du club prévoient l'exclusion immédiate de tout membre qui aura failli au règlement. A cette heure les Hiboux comptent quelques 60 adhérents dont le principal souci est de se gagner le respect du grand public. Au service du public ils tiennent à faire savoir à tous qu'au cas où l'un de leurs membres aurait causé un dommage quelconque le club tient à en être averti immédiatement. Les chemins autorisés aux motos-neige ont été balisés entre les villes et villages et les conducteurs conduisent sur une file.

Plus de quatre cents motos-

neige circulent dans la région, mais il suffit d'un mauvais conducteur pour donner à l'ensemble une mauvaise réputation.

C'est contre cet état que le club veut réagir, conscient de la mauvaise image qui a été créée par des sportifs peu scrupuleux. C'est en offrant toute leur bonne volonté et leurs services, dans le cas où ils pourraient effectuer des transports pour les personnes dans le besoin, qu'ils réussiront à établir de meilleurs rapports.

On trouve encore des milliers d'anciens combattants dans les hôpitaux qui leur sont consacrés à travers le Canada. Les volontaires de la Croix-Rouge visitent ces anciens combattants, s'offrent à rédiger leur correspondance, faire leurs emplettes et leur rendent nombre d'autres petits services. Grâce à la Croix-Rouge, plus de 11.000 patients, en 1970, ont participé aux programmes d'artisanat, assisté à des projections de films ou à des soirées de "chantons-en-cœur".



Terrains de choix à Huntingdon à des prix très abordables

pour informations, s'adresser à :

KEITH HOWDEN,

23 rue Henderson, Huntingdon

Tél. 264-3675 ou 264-5323

POUR VOTRE BUDGET, PENSEZ EN HOMME D'AFFAIRES

Chaque année, les prix montent, la valeur du dollar diminue, et il faut davantage d'argent pour subvenir aux besoins de la famille. Que faire alors pour empêcher l'inflation de ronger vos revenus? Appliquez à votre budget familial les règles d'une saine gestion commerciale. Vous pourrez ainsi à la fois réduire vos dépenses et tirer un meilleur parti de votre argent.

Pour vous aider à atteindre ces objectifs, l'article propose dix suggestions dont voici un résumé:

Réduisez les dépenses. Une des façons d'y parvenir est de suivre les annonces dans les journaux et d'attendre les soldes pour acheter l'objet dont vous avez besoin.

Épargnez au moins 10% de votre salaire net. Si votre enveloppe hebdomadaire contient

\$150, fixez à \$135 le maximum de vos dépenses et déposez \$15 en banque. A la fin de l'année vous aurez épargné \$780, plus les intérêts.

Economisez à bon escient. Au lieu de certains articles coûteux, achetez des substituts convenables et moins chers. Essayez d'économiser \$100 d'un coup, plutôt que sou par sou sur une centaine de menus achats.

Évitez d'acheter des produits alimentaires de luxe. Choisissez la qualité des denrées en fonction de leur emploi. Ainsi, pour des ragouets ou des plats cuisinés, il n'est pas nécessaire de prendre les plus belles tomates.

Organisez vos achats. Faites une liste avant de partir, tenez-vous-y et ne vous laissez pas entraîner.

Soyez à l'affût de nouvelles

sources de revenu. Quand on regarde, on peut en trouver.

Discutez en famille de questions d'argent. Faites participer vos enfants à la discussion; en se voyant traités comme des grands, ils tiendront à vous aider. De plus, ils apprendront ainsi la valeur de l'argent.

N'achetez pas à crédit. Pourquoi? Parce que intérêts et frais de service augmentent considérablement le coût de la marchandise. Ensuite l'acheteur perd les intérêts que lui rapporterait l'argent des versements, s'il le plaçait en attendant de faire un achat au comptant.

N'achetez que ce dont vous avez besoin. S'il s'agit d'une acquisition importante dont vous n'avez pas un besoin urgent, attendez que les prix baissent et déposez en banque l'argent que vous auriez dépensé.

Bref, pensez en homme d'affaires.

toire, et fut engagée au Théâtre-Français. Dès lors, chacun de ses rôles fut un triomphe et elle fut une merveilleuse interprète des héroïnes de Racine. Nommée sociétaire en 1842, elle rompit son contrat en 1849, pour redevenir pensionnaire. Après de multiples et triomphales tournées en Europe, elle partit pour l'Amérique (1855), puis pour l'Égypte (1856). Après cette dernière tournée, elle se retira du théâtre. Quelques-uns ont refusé à Rachel la tendresse et le don des larmes; mais tous ont admiré l'expressive beauté de son masque, l'harmonie de son geste, sa voix profonde et pénétrante.

IL Y A 30 ANS ROMMEL ÉTAIT VAINQUEUR EN AFRIQUE

C'est en Libye que, brutalement, la guerre se rallume d'abord, écrit Raymond Cartier dans l'ouvrage *la Seconde Guerre mondiale* (Larousse et Paris-Match éditeurs). Les Anglais vont payer la faute qu'ils ont commise de courir deux lièvres à la fois.

Le 21 février 1941, un de leurs avions de reconnaissance a vu dans le désert un véhicule à huit roues qui ne pouvait être italien; il est donc allemand. Quelques jours plus tard, un renseignement de Tripoli confirme qu'une unité de chars, probablement un régiment, est en cours de débarquement. Le 8 mars, un autre renseignement livre le nom du général commandant les troupes allemandes: Rommel. Il n'est pas inconnu depuis la campagne de France et son apparition en Afrique permet de présumer des intentions actives chez l'ennemi. Le commandement anglais, cependant, n'est pas inquiet.

Rommel n'a même pas avec lui la totalité de sa 5e division légère et les débarquements de la 15e Panzer ne seront pas achevés avant fin mai. Ses moteurs manquent de filtres appropriés au désert et ses véhicules montés sur des pneus de type courant s'enlisent misérablement. Les Italiens envoient leur division (Suite à la page 9)

Le nombre de téléphones augmente à Ste-Martine

"Le nombre de téléphones du secteur local de Ste-Martine ayant dépassé le groupe de prix de charge dans lequel Ste-Martine était incluse, une augmentation des charges a été prévue, à partir du 13 mars, afin de normaliser cette situation", vient de déclarer D. Bowles, gérant de Bell pour ce secteur.

Ces augmentations, décidées par la Commission Canadienne des Transports, sont relativement peu élevées. Par exemple, le prix d'une ligne desservant deux résidents sera seulement de 20 cents plus élevé et celui d'une ligne individuelle de 25

cents. Selon les prescriptions, Bell Canada avait notifié à la Commission le 31 octobre 1970 que le nombre de téléphones de Ste-Martine avait dépassé de cinq pour cent le nombre maximum autorisé pour ce type de secteur.

Les taux des charges téléphoniques dépendent du nombre de lignes des secteurs locaux en vertu du principe que la valeur du service rendu à chaque client augmente par rapport à une augmentation des lignes.

Les clients desservis actuellement par la centrale de Ste-

Martine possèdent présentement 21,212 téléphones dans leur secteur. Le tableau ci-dessous indique les nouveaux taux par rapport aux anciens.

| Service | Présent Nouveau | |
|----------------------------|-----------------|---------|
| | Groupe | Groupe |
| Service Résidentiel | 6 | 7 |
| Ligne Individuelle | \$4.55 | \$ 4.80 |
| Ligne à 2 abonnés | 3.60 | 3.80 |
| Ligne à plusieurs abonnés | 3.25 | 3.35 |
| Téléphone supplémentaire | 1.35 | 1.35 |
| Service d'affaires | | |
| Ligne individuelle | \$9.45 | \$10.90 |
| Ligne à 2 abonnés | 7.30 | -- |
| Ligne à plusieurs abonnés | 5.00 | 5.30 |
| Téléphone supplémentaire | 1.95 | 1.95 |

INFORMATIONS LAROUSSE

LE METRO

Londres fut la première ville où circula un chemin de fer souterrain. C'était en 1863. Ce métro fut construit pour faire face aux encombrements de la circulation dans les rues de la ville. Partout dans le monde, les grandes villes en comprennent l'avantage et imitent, les unes après les autres, l'exemple londonien. Paris eut sa première ligne en 1900, Berlin en 1902. Vinrent ensuite, entre autres, New York (1904), Hambourg (1912), Madrid (1919), Tokyo (1927), Moscou (1935), Stockholm (1950), Toronto (1954), Rome et Leningrad (1955), Milan (1964), Rotterdam (1968).

"Le métro parisien — le troisième en importance après ceux de New York et de Londres — a le "maillage" le plus serré de tous les métros du monde, avec ses 14 lignes d'une longueur total de 169 km, soit 1,118 m par Km², contre, 145 m à Londres, indique l'ouvrage les Chemins de fer (Collection

Poche Couleurs Larousse). Aucun point de Paris n'est à plus de 500m d'une station de métro. Il a 700,000 fidèles et transporte annuellement 1,200 millions de voyageurs (celui de Londres 670 millions). L'effort de modernisation porte sur des liaisons rapides avec la banlieue, et cela par la création du R.E.R. ou Réseau Express Régional, dont le tronçon Nation-Boissy-Saint-Léger a été inauguré fin 1969".

QUE VEUT DIRE L'EXPRESSION

"GRAISSER LA PATTE A QUELQU'UN"?

L'expression est courante et signifie "chercher à gagner quelqu'un par de l'argent". Dans son *Dictionnaire des locutions françaises* (Larousse éditeur), Maurice Rat précise l'origine de cette vieille locution populaire: "Elle remonte peut-être au règne de Clotaire 1er (VIe siècle), quand les églises reçurent le droit de toucher la dime du produit de la vente de la chair de

porc. C'était même, dit-on, pour recevoir plus commodément cette redevance que, dans la suite, le chapitre de Paris fit tenir la foire aux Jambons sur le parvis de Notre-Dame. Pour rendre les commissaires moins attentifs et moins rigides, les vendeurs leur mettaient dans la main un morceau de lard, leur donnaient une portion de l'animal dont la chair était soumise au droit: ils leur graissaient ainsi, littéralement, la patte."

IL Y A 150 ANS NAISSAIT RACHEL

Cette illustre tragédienne, morte à trente-sept ans, reste un des monstres sacrés de la scène française. Plus que toute autre elle fut admirée et on chercha à l'imiter. Le *Grand Larousse Encyclopédique* retrace sa carrière:

"Le musicologue Choron la remarqua, chantant à dix ans dans les rues de Lyon, et l'admit à son école de musique religieuse. Mais elle perdit la voix, et suivit alors les leçons de Saint-Aulaire, acteur médiocre, mais excellent professeur. Puis elle entra au Conserva-

POUR

- LOUER
- VENDRE
- ACHETER



UN SERVICE EFFICACE A

à votre service toutes les semaines

Utilisez toujours

LES ANNONCES CLASSEES DE

La Gazette

Vous n'avez qu'à signaler

373-7272

Qui écoute bien pense généralement à autre chose

Bijouterie

BRODEUR

201 VICTORIA 373-1606

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

J.-O. CLERMONT LTEE

LES LIBRAIRIES GERALD BOYER

VALLEYFIELD, BELLERIVE
BEAUHARNOIS
CHATEAUGUAY
8 MOISE PLANTE 373-3014

Bijouterie

MARCEL HEBERT

227 VICTORIA — 373-5440

BIJ. POIRIER ENRG.

HORLOGER
H. P. VEILLEUX, Prop.
Réparation de montres
Service de 24 heures
44 STE-CECILE — 373-6480
Rés.: 373-2535

Représentant de la

SOCIETE DES ARTISANS
Coopérative Assurance-Vie

WILFRID BRAZEAU

64A RUE ELLICE - 371-4011

A VOTRE SERVICE

IMPRIMERIE

la GAZETTE VALLEYFIELD
BEAUHARNOIS

POUR TOUT GENRE D'IMPRESSION

COMMERCIALE ou PERSONNELLE

373 - 7272

UN REPRESENTANT PASSERA VOUS VOIR

COURRIER

"Anne Marie"

Pour tout conseil de beauté écrivez à COURRIER ANNE MARIE, C.P. 420 (Youville), Montréal 351.

Q. Mes yeux sont bleus mais très grands et j'ai l'impression qu'ils sont sortis de l'orbite, c'est pourquoi je n'ose pas me maquiller.

Diane

R. Le maniement des fards en maquillage permet de camoufler les imperfections du visage et de faire ressortir les jolis traits. Ainsi pour vos yeux, vous pourrez les maquiller et obtenir un résultat fort heureux. Pour ce faire, déposez du fard Bistre sur la partie proéminente de la paupière supérieure. Placez sur l'arcade sourcilière un peu de fard paupières bleu. Dessinez une ligne d'eyeliner gris. Cette ligne devra être fine au coin interne de l'oeil pour se terminer plus épaisse et en prolongement du coin externe de l'oeil.

Q. Une peau très dure se forme sous mes pieds y a-t-il un moyen d'y remédier?

Merci

R. D'abord, il faut voir un pédicure, puis ensuite chez vous, pratiquer des soins quotidiens. Dans le bain, passez la pierre ponce enduite de savon sous vos pieds, en tournant. Il existe aussi des produits destinés à faire tomber les peaux mortes sans irriter, demandez à votre pharmacien. Nous vous conseillons d'y voir rapidement car il est très important que les pieds soient en mesure de supporter votre corps sans risque de fatigue.

ORMSTOWN DE TOUT EN BREF---

CARNAVAL D'HIVER: PROGRAMME DES EVENEMENTS

Le carnaval d'hiver d'Orms town aura lieu cette année durant la fin de semaine du 25 février prochain. Le tout débutera le jeudi soir 25 février par une parade dans les rues du village suivie de joutes de ballon-balai à l'École Jean XXIII Le vendredi soir 26 février, la reine des sports d'hiver sera couronnée lors d'une soirée à l'Hôtel du Vieux Moulin. Quatre duchesses se font actuellement concurrence: Mesdemoiselles Johanne Guérin, Suzanne Thomas, Guylaine Gibeault, et Sylvie Dandurand.

Le samedi 27 février de 8 à 12 a.m. il y aura du sport pour les enfants et l'après-midi courses de motos-neige sur la rivière Châteauguay avec remise de bourses et de trophées le soir, à l'Hôtel du Vieux Moulin.

Dimanche 28 février, dans l'après-midi, il y aura course au trésor dans les bois environnants pour les motos-neige, le soir course au trésor dans les bois environnants pour les motos-neige, le soir promenade aux flambaux et remise de trophées et de bourses à l'Hôtel du Vieux Moulin. Pour de plus amples informations, s.v.p. vous adresser à M. Téléphore Dandurand, Hôtel du Vieux Moulin, tél: 829-2656. Ce sera une belle fin de semaine en perspective pour tous les amateurs de sports d'hiver.

NOUVEAU PRETRE ORDONNE

Dimanche prochain, le 28 février, à 11.00 a.m., aura lieu l'ordination sacerdotale de M. l'Abbé Marcel Beaulieu, fils de M. et Mme Rosario Beaulieu et dimanche le 7 mars à 11.00 M. l'Abbé M. Beaulieu célébrera pour nous la grand messe.

Nos meilleurs souhaits à M. l'Abbé Marcel Beaulieu pour un long et fructueux apostolat au service de Dieu et des âmes.

LICENCES: NOUVEL EMETTEUR

Le nouvel émetteur de voitures automobiles pour Orms town est M. A. Rémillard, barbier, 38 rue Lambton dans notre village.

MEILLEURS SOUHAITS

Nos meilleurs souhaits de prompt rétablissement à Mme René Forget qui est actuellement hospitalisée au Barrie Memorial.

BRAVO A LA MUNICIPALITE

Comme chacun le sait, nous traversons un long et rigoureux hiver; bordées de neige et poudreries se succèdent semaine après semaine.

Il convient néanmoins de féliciter les Autorités municipales et le Ministère de la Voirie pour leur travail rapide et efficace. Sous le rapport du déneigement, notre village peut rivaliser avec certaines villes importantes du Québec et de l'Ontario Il faut savoir faire contre mauvaise fortune, bon coeur et accepter l'inévitable.

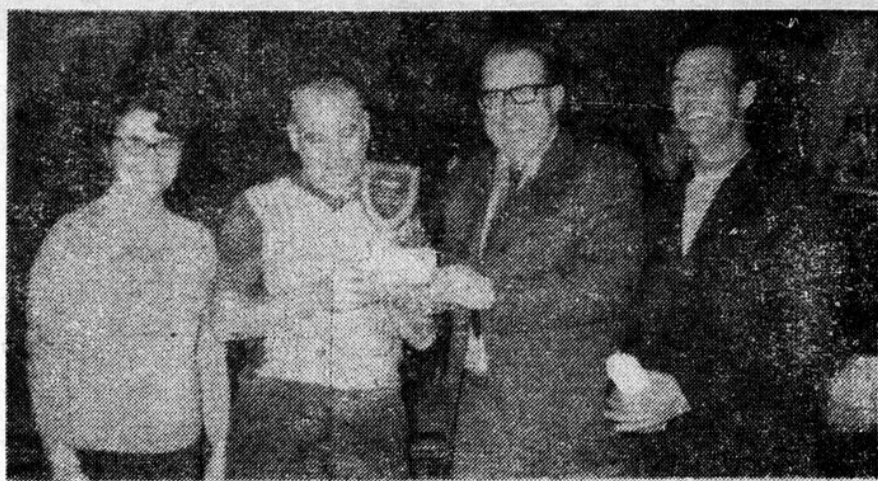
BAPTEME

Dimanche le 24 janvier dernier, a été baptisée en l'Église St-Malachie par M. l'Abbé O. Lepage, Marie Johanne Nathalie, enfant de M. et Mme Jean Louis Lazure (Denise Brochu) Mlle Johanne Guérin et M. Denis Rémillard étaient parrain et marraine et la maman était porteuse. Assistaient aussi à cette cérémonie et à la réception qui suivit chez M. J. Louis Lazure, Sylvie, Michel et Diane, soeurs et frère de l'enfant, M. et Mme Eldor Guérin, Daniel et Richard Guérin, Mme Vve Lorenzo Lazure, M. et Mme Jean Guy Lazure de Verdun.

DECES: M. ELZEARD EMOND

A Orms town est décédé le 14 février dernier, à l'âge de 60 ans, M. Elzéard Emond, époux de Eva Emond. Les funérailles eurent lieu le mercredi, 17 février à 2 p.m. M. l'Abbé E. Daigneault, curé, fit la levée du corps et chanta aussi le service. Les porteurs étaient MM. Gérard Dagenais, André Emond, Serge Dagenais, Rhéal Perreault, Omer Emond, et Jacques Crête. MM. Gérard Dagenais et Jacques Crête firent la quête. L'inhumation se fit au cimetière local.

M. Emond laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, ses enfants: Mme Ernest Dumas (Annette) Mme Rhéal Laberge (Olivine) Lucien, Mme Gilles Moïse (Fleurette) Mme Simon Schinck (Louise) Gilberte, Hector, Robert, Rita, Mariet-



Dimanche dernier se déroulait au sous-sol de la Cathédrale le tournoi de Sacs de Sable annuel des Zouaves. Dans la photo le récipiendaire du trophée O'Keefe's décerné une fois de plus à Wellie Amyot avec un compte de 6660. Sur la photo de gauche à droite: Mme Raymond Lavallée, M. Wellie Amyot, champion chez les hommes, Roger Millette président de la Ligue des Zouaves et Raymond Lavallée représentant le président provincial M. Yvan Leduc. Photo du centre, la championne chez les dames Mme Lawrence Laberge avec un compte de 5860 reçoit également le trophée O'Keefe's, don de Jacques Sauvé. Photo du bas la gagnante de la Télévision Mme Joseph Masse. Nous reconnaissons dans l'ordre: Mme Wilfrid Poissant, vendeuse du billet chanceux, Mme Joseph Masse, M. Roger Millette, président de la Ligue des Zouaves et M. Gaston Bougie, président des Zouaves.

Le nettoyage de la Baie St-François est devenu nécessité

Les édiles municipaux de Valleyfield feront pression auprès du Ministère des travaux publics du Canada pour que ce dernier prennent les mesures nécessaires pour empêcher l'invasion de la Baie St-François par les herbes marines et voit à procéder au nettoyage de ladite baie dès le début de l'été prochain.

La promotrice de cette requête, la conseillère Marcelle Trépanier, a expliqué que si rien n'était fait dans ce domaine, la baie deviendrait tellement encombrée par les mauvaises herbes que même la tenue des régates internationales de Valleyfield serait mise en jeu.

Pour le plaisir de nos lecteurs, nous reproduisons ici le texte lu par Mme Trépanier lors de la réunion du conseil: "ATTENDU qu'il est extrêmement important que la Baie de Valleyfield soit toujours tenue propre et exempte d'herbes marines, vu que l'aqueduc de la Cité tire son eau de cette Baie;

"ATTENDU que la Baie de Valleyfield est, durant la saison estivale, littéralement remplie d'herbes marines et d'autres obstructions quelconques, et qu'il est urgent que cette baie soit tenue propre et nettoyée en tout temps;

"ATTENDU que les Régates

Internationales se tiennent à Valleyfield au début du mois de juillet, que ces régates sont un actif très important pour la Cité au point de vue touristique, et que la tenue de ces régates peut devenir compromise dans un avenir rapproché à cause du mauvais état des eaux de la Baie;

"ATTENDU que la Baie de Valleyfield est un centre de navigation pour les bateaux à voile de toutes les grandeurs et que les courses de bateaux à voile sont aussi compromises par suite des herbes marines qui poussent à fleur d'eau dans toute l'étendue de la Baie de Valleyfield;

"ATTENDU qu'en date du 27 juillet 1970, ce Conseil a protesté auprès de l'Honorable Ministre des Travaux Publics du Canada au sujet de cet état de choses et demandé audit Ministère de voir à faire procéder au nettoyage de la Baie;

"ATTENDU que les procédures, les démarches et les actes nécessaires pour corriger cette situation sont très longues;

"QUE ce Conseil fait pression auprès de l'Honorable Ministre des Travaux Publics du Canada pour qu'il prenne les mesures nécessaires pour empêcher cette invasion de la Baie par les herbes marines,

et dans tous les cas, de procéder au nettoyage de ladite baie dès que la nécessité se fera sentir, au début de l'été;

"QUE copie de la présente résolution soit aussi transmise à M. Gérald Laniel, député fédéral, avec demande de l'appuyer, ainsi qu'au Club Nautique et au Comité local de la Marina, avec demande de l'appuyer."

Ligue de poches

LIGNE DE POCHEs NOTRE DAME DE BELLERIVE DOW

| Positions des équipes. | Fem. |
|----------------------------|------|
| Le Bazar | 76 |
| Pâtisserie Jolicoeur | 73 |
| Claire & Margot | 72 |
| Bijouterie Faucher | 69 |
| Magasin GiGi | 63 |
| Daigneault & Fils | 67 |
| Royaume Glacée | 66 |
| Pharmacie Lapierre | 60 |
| Bal Rustiek | 54 |
| Venise B.B.Q. | 50 |
| A. Cardinal | 48 |
| A. Larin | 42 |
| Graphico | 38 |
| Taxi Proulx | 37 |
| Topaze Fleuriste | 37 |
| Salon Lorraine | 22 |
| Positions des équipes Hom: | Hom: |
| Snack Bar Leduc | 89 |
| Le Bazar | 83 |
| Denis Amyot | 60 |
| Jacques Amyot | 61 |
| Yvon Cadieux | 60 |
| Fernand Marion | 56 |
| Henri Ferland | 42 |
| Raymond Larocque | 42 |
| Gaston Duguay | 41 |
| Denis McSween | 37 |
| Transport Loiselle | 30 |
| Richard Larocque | 14 |

Mme Huguette Gauthier Publiste.

te, Hélène, René, Philippe, Maurice, Manon, Huguette, Madeleine, Mario et Sylvain, son frère Paul, ses soeurs Mme Vve Angéline Crête, Mme Hamel (Clémentine) Mme Vve G. Brunet et Mme Gérard Perrault (Georgette). Nos sympathies à la famille.

Les Décès

MME OVIDE DEMERS

A Valleyfield, le 21 février 1971, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Ovide Demers, née Noëlla Simard, demeurant au 119 Chemin de Ligne.

Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 24 février, des Salons J. A. Larin et Fils, 281 Danis, pour l'Eglise St-Pie X, où le service fut chanté à 11:00 a.m. Inhumation à Valleyfield.

M. OSCAR DUQUETTE

A Valleyfield, le 22 février 1971, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Oscar (dit Pitt) Du-

quette, demeurant au 75-A Ellice.

Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 24 février, des Salons J. A. Larin et Fils, 317 Victoria, pour la Cathédrale, où le service fut chanté à 2:00 p.m. Inhumation à Valleyfield.

M. AIME HAINEAULT

A Valleyfield, le 20 février 1971, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Aimé Haineault, époux en 1ère noces de feu Marie Poirier, et en 2e noces de Marie Jeanne Asselin, demeurant au 148-A St-Laurent.

Les funérailles ont eu lieu mardi, le 23 février, des Salons J. A. Larin et Fils, 317 Victoria, pour l'Eglise Sacré-Coeur, où le service fut chanté à 2:00 p.m. Inhumation à Valleyfield.

Mlle MARIE FLORE LAVOIE

A la Providence St-Vincent de Paul, le 22 février 1971, à l'âge de 81 ans, est décédée Mlle Marie Flore Lavoie, célibataire, demeurant à la Providence St-Vincent de Paul.

Les funérailles ont eu lieu jeudi, le 25 février, des Salons J. A. Larin et Fils, 317 Victoria, pour l'Eglise St-Esprit, où le service fut chanté à 10:00 a.m. Inhumation à Valleyfield.

MME RAOUL PIGEON

A Valleyfield, le 23 février 1971, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Raoul Pigeon, née Marie Ange Leblanc, demeurant au 106 de la rue St-Louis.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 26 février, des Salons J. A. Larin et Fils, 317 Victoria, pour la Cathédrale, où le service sera chanté à 2:30 p.m. Inhumation à Rivière Peaudette.

LA

"TROMPE D'EUSTACHE"

ECHANGE PROCHAIN?

Le Cercle des loisirs St-Eugène a soumis aux dirigeants municipaux de Valleyfield une requête pour que ceux-ci consentent à lui octroyer une somme correspondant à son compte de taxes municipales, à savoir \$239.

Le conseil n'a pas pris de décision immédiatement et il étudiera la demande du Cercle en temps et lieu, soit durant la préparation de son prochain budget.

\$17,800. DE RECLAMATIONS

Si le conseil de ville de Valleyfield acceptait de déboursier toutes les sommes qui lui ont été réclamées lundi soir par des contribuables se croyant lésés dans leurs droits, les coffres de la cité seraient soulagés d'environ \$17,800.

Les réclamations soumissionnées avaient trait à des accidents d'automobiles supposément causés par le mauvais état des rues, à des dommages dus à des inondations dans les sous-sol etc.

Dans la plupart des cas, la cité a décidé de contester les actions judiciaires prises contre elle.

OUI AU RANG DOUBLE

Faisant suite à une résolution du conseil municipal de Valleyfield concernant les travaux d'élargissement et de pavage du Rang Double, le Ministère provincial de la voirie a officiellement confirmé, par le biais du député Gérard Cadieux, qu'une somme de \$300,000 a été inscrite au budget pour l'exécution de ces travaux.

Ceci signifie que dès l'automne prochain cette route sera construite jusqu'au Chemin Larocque à Valleyfield tel que demandé par le conseil de ville de la Venise du Québec.

ACCIDENTS ET ACCIDENTS

Quoique de peu de conséquences, les accidents ont été assez nombreux durant le week-end dans les limites du territoire que nous desservons. Il y en a eu 11 à Valleyfield, 6 à Beauharnois, 4 à Dorion et 3 à Huntingdon. Ces collisions routières ont causé pour environ \$7,000, de dégâts au total. Heureusement, il n'y a pas eu de blessés.

On note par contre un délit de fuite signalé dans la municipalité de Huntingdon.

LES 4-H AU CONSEIL

Les clubs 4-H masculin et féminin de Valleyfield rencontreront le conseil de cette ville dans un avenir rapproché.

Les deux parties discuteront d'un projet d'embellissement de la Venise du Québec, du moins croit-on.

EXECUTIF DU GOLF

Au cours de l'assemblée générale annuelle des actionnaires du Club de golf de Valleyfield sous la présidence de M. Claude Houle, les personnes présentes ont élu leurs nouveaux administrateurs dont l'entrée en fonction a été immédiate.

Il sont MM. François et Henri Renaud, Gene Leblanc, Yvan Parent, Claude Couillard, Philippe Rivest, Bernard Goyette, Robert Côté et Carol Corner.

LE PERE E. LEGAULT

Le Père Emile Legault, figure bien connue dans le domaine de la radio et de la télévision, était conférencier lundi le 22 février dernier à l'école St-René de Mercier.

Il était l'invité du comité liturgique de cette ville.

VALENTINS-QUEBEC

Les Valentins, corps de tambours et trompettes de Valleyfield, ont participé au grand défilé de nuit qui a eu lieu à Québec samedi dans l'optique du carnaval de la vieille capitale.

Les jeunes garçons et filles, dirigés par M. et Mme Rénald Cournoyer, étaient cantonnés au sous-sol de l'église St-Rock de Québec.

COURSES ANNULEES

Les courses de "stock cars" qui devaient avoir lieu dans la municipalité Grande Ile, dans le cadre du premier carnaval de cette municipalité, ont été annulées.

DIRECTEURS EN REUNION

Vendredi soir, le Centre Culturel de la Cité des Jeunes de Vaudreuil est devenu le lieu de rencontre des directeurs des centres culturels de l'Estrie et de la région métropolitaine. Cette rencontre a consisté en un souper causerie suivi de la visite du "Pleins Feux" sur Terrasse-Vaudreuil, Notre-Dame de l'Île Perrot, St-Télesphore, Dalhousie et Côteau-Station.

Le principal sujet traité a été l'échange possible entre les divers centres culturels.

GAGNANT DE \$5,000

Le tirage hebdomadaire de Loto-Québec a fait une autre personne chanceuse dans notre région. Il s'agit de M. Ligor Lavoie, du 28 rue Robb, de Valleyfield. M. Lavoie s'est mérité vendredi la somme de \$5,000. — L'heureux gagnant détenait le billet, portant le numéro 10,956. M. Ligor Lavoie s'était procuré son billet au Salon du Barbier Idéal, du Château Salaberry de Valleyfield.

Horoscope de la semaine

LE VERSEAU (21 janvier — 19 février)

On admire votre esprit de travail. De grands succès vous attendent si vous ne vous fiez pas tant aux apparences. Une sortie fera plaisir à une personne plutôt timide.

LES POISSONS (20 février — 20 mars)

Un gain se dirige de votre côté. Le travail vous semble plus agréable. Une personne importante s'intéresse à vous, mais ne parle pas assez. Grande joie dans le milieu familial.

LE BELIER (21 mars — 20 avril)

Votre patience est récompensée. Journée propice aux conversations sérieuses. Une visite inattendue vous apporte de la joie. Il faut dire exactement votre pensée si vous tenez à savoir la vérité.

LE TAUREAU (21 avril — 20 mai)

Vous manœuvrez magnifiquement dans le domaine sentimental, mais il ne faut pas courir trop de lièvres à la fois. Telle personne qui vous plaît ne dit pas toujours la vérité.

LES GEMEAUX (21 mai — 21 juin)

Les coeurs vibrent à l'unisson dans votre milieu. Ne cherchez pas l'amitié trop loin. Désagrément possible si on ne retient pas sa langue. Un choix s'imposera dans certaines occupations.

LE CANCER (22 juin — 22 juillet)

L'opinion des gens âgés est à respecter. On apprécie votre jugement, mais vous avez des mots violents. Amélioration du climat sentimental. Pourtant, l'être cher a besoin de réconfort.

LE LION (23 juillet — 23 août)

Les problèmes d'avenir ne vous préoccupent pas assez. Un peu d'ordre ne nuira aucunement à vos affaires. Une personne brune peut beaucoup pour votre avancement, même au point de vue sentimental.

LA VIERGE (24 août — 22 septembre)

Vous éviterez des complications grâce à vos paroles conciliantes et à votre sourire. La journée est idéale du côté sentimental. Une invitation est à accepter, avec les précautions d'usage.

LA BALANCE (23 septembre — 22 octobre)

Il faut faire maintenant ce que vous projetez. On scrute vos agissements, mais pour vous avantager un peu plus tard. Ne comptez pas trop sur l'entourage, la famille est votre meilleur atout.

LE SCORPION (23 octobre — 22 novembre)

Choix délicat à faire dans le domaine sentimental. Ne prenez pas l'amitié pour de l'amour. Vos paroles sont drôlement interprétées par une personne envieuse. Le moment approche où vous pourrez dicter vos volontés.

LE SAGITTAIRE (23 novembre — 21 décembre)

Ne donnez pas de réponse hâtive, même si un projet vous sourit. Les influences astrales ne sont pas du côté financier dans le moment. Les affaires sentimentales d'autrui semblent vous intéresser trop.

LE CAPRICORNE (22 décembre — 20 janvier)

La situation financière ne doit pas se discuter en ce jour. La Providence ne vous oublie pas. Une chose vous semble mystérieuse, mais vous saurez tout avant deux semaines. Un être aimant attend en silence.

Encore cette neige, non mais est-ce possible ?

Jusqu'à présent, il est tombé plus de cent (100) pouces de neige dans la région de Valleyfield et de Montréal. Ce chiffre, selon Dorval, est supérieur à la moyenne des précipitations pour toute une année. Les météorologistes avaient promis cinq pouces de neige pour la dernière fin de semaine. Ils ont tenu parole.

En effet, la région de Vaudreuil-Soulanges, Châteauguay, Beauharnois, Huntingdon et tout le secteur ouest et sud du Québec ont, encore une fois, été ensevelis sous cinq pouces de neige, commençant au cours de la nuit de vendredi à samedi, toute la journée et la nuit de samedi. La neige intermittente qui tombe encore dans certaines régions du Québec n'a d'ailleurs pas terminé son oeuvre.

La Sûreté du Québec à Montréal nous confirmait en fin de semaine que toutes les routes principales y compris la transcanadienne, la 20 et la 401, les routes 2-3-4 et 52 étaient carrossables en étant toutefois très glissantes. Les automobilistes qui devaient emprunter ces routes devaient être prudents, et surtout ne pas faire de vitesse soit en rencontrant ou en tentant de dépasser un véhicule.

Pour ce qui est des routes dites rurales ou de campagne, elles étaient bloquées mais les préposés à la voirie dans ces secteurs ont travaillé sans arrêt pour les ouvrir le plus rapidement possible. La Sûreté du Québec, division de la voirie à Montréal, rappelle que les automobilistes qui veulent faire l'expérience d'utiliser les routes rurales, le font toujours à leurs propres risques et dépens.

A Valleyfield et dans les principales municipalités de la région, les rues étaient nettoyées et carrossables mais glissantes également. Les employés de la voirie invitent les automobilistes à ne pas stationner leurs véhicules dans les rues.

L'hiver 1970-71 demeurera mémorable tant pour sa neige que sa poudrière et ses ennuis nombreux. C'est le cas de le dire: Mon pays, c'est l'hiver!

Bonne Fête

A:
Mlle Bernadette Pelchat
Mme Napoléon Filiatrault
Mme Jean Robin
Mme Ligouri Benoit
Par le Cercle Missionnaire de Bellerive.

ECOUTEZ.....



A VALLEYFIELD

votre poste!

à

votre service!



Radio Valleyfield Ltée

Présentation à l'Association des fabricants de véhicules à moteur

Le Conseil canadien de la sécurité a décerné dernièrement sa plus haute distinction à l'Association des fabricants de véhicules à moteur, en reconnaissance du rôle financier joué par celle-ci dans le développement et l'expansion des Cours de conduite préventive au Canada.

M. Karl E. Scott, président de l'Association des fabricants de véhicules à moteur, et président de la Compagnie Ford Canada, a reçu une plaque sur laquelle est inscrite: "Pour services à la collectivité canadienne dans le domaine de la sécurité". M. Bruce J. Legge, C.R., vice-président du Conseil et président de la Commission des accidents de travail de l'Ontario, a présenté cette plaque à M. Scott, lors d'une cérémonie à l'hôtel King Edward.

Grâce à une somme de \$100,000 octroyée, sur une période de trois années, par l'Association, le Conseil a été en mesure d'offrir des cours de conduite préventive, en français et en anglais, par tout le Canada. De 1967, alors que le Conseil commençait à administrer ces cours à l'échelle nationale, jusqu'à la fin de 1970, 212,992 personnes ont gradué. Au cours de l'année dernière, on a compté

plus de 93,000 gradués et 2,800 moniteurs actifs.

"Il ne fait aucun doute, a dit M. Legge, que sans le support généreux de l'Association, il aurait été extrêmement difficile de réussir à lancer les cours de conduite préventive au Canada.

Le Conseil canadien de la sécurité et la population du Canada doivent à l'Association une profonde reconnaissance"

M. Legge a cité des déclarations écrites issues d'un certain nombre d'organismes, dont la Commission des transports de Toronto et la Municipalité d'Ottawa, à l'effet que le taux d'accidents a considérablement baissé parmi les employés qui ont suivi les Cours.

Les CCP s'inspirent de la formation donnée aux transporteurs routiers professionnels. Ils consistent en huit heures d'enseignement théorique renforcé de présentations audio-visuelles, et se fondent sur les principes suivants: "prendre conscience du danger, savoir y parer et agir à temps".

On les donne dans toutes les provinces et dans les territoires par l'entremise d'agences coopérantes et de commanditaires nationaux.

Accès plus libre au sacerdoce

L'accès au sacerdoce sera "ouvert" à un plus grand nombre de citoyens du Québec et les prêtres en fonction pourront mettre d'avantage à profit leur expérience, leur talent et leur liberté.

Cette "révolution" dans le domaine de la prêtrise a été décidée par l'Episcopat québécois au cours de deux importantes journées d'études qui ont eu lieu à l'archevêché de Québec et qui ont réuni 25 évêques de la province ainsi que des représentants des prêtres des 22 diocèses à travers le Québec. Mgr. Guy Bélanger, évêque de Valleyfield,

a pris une part active aux délibérations.

La décision de permettre à un plus grand nombre de chrétiens d'adhérer à la prêtrise a été acceptée dans les termes suivants: "que face aux exigences nouvelles de l'Eglise et du monde, on étudie des voies d'accès au sacerdoce autres que celles strictement scientifiques des Facultés de Théologie."

Pour l'avenir, les évêques ont décidé de se réunir moins fréquemment mais d'une durée de quatre jours. Ce changement permettra d'approfondir les aspects les plus importants de la pastorale.

Villes modernes étranglées dans le béton routier

Les autoroutes vont-elles étrangler nos villes? Au moment où cette question est débattue ici, il est bon de savoir ce qu'a été l'expérience américaine.

Connu par ses panonceaux tricolores, le vaste système autoroutier des Etats-Unis (Interstate Highways) s'étend d'un océan à l'autre sur plus de 30,000 milles. Une fois achevé, il couvrira 42,500 milles. Dans son ensemble, c'est la plus vaste réalisation jamais entreprise dans le domaine des travaux publics.

Tel que proposé en 1954, ce réseau était destiné à permettre aux automobilistes de traverser tout le pays sans rencontrer un feu rouge. Il était entendu qu'il passerait hors des villes, auxquelles il serait relié par des bretelles; l'intrusion massive de voies de communication à l'intérieur même des agglomérations était en principe écarté.

Mais ce principe n'a pas été respecté. On a déjà installé environ 5,600 milles de routes "inter-Etats" dans les villes et il est question d'en ouvrir 1,900 de plus d'ici à 1974. Certes, en dehors des heures de pointe, on peut y circuler relativement bien, mais de 7h.30 à 9 heures et de 16h.30 à 18.30, on n'a guère l'occasion d'y dépasser les 6 à 12 m/h. On allait aussi vite au temps des diligences.

Les planificateurs d'autoroutes n'en ont pas pour autant perdu leur confiance. Ils croient toujours que le remède à l'encombrement réside dans l'emploi accru du béton, encore du béton; les voilà maintenant qui proposent des voies à deux étages, des tunnels, des ponts et de plus en plus de milles d'autoroutes à l'intérieur ou au voisinage des villes. En théorie, les nouvelles installations devraient réduire les embouteillages. En réalité, les voitures affluent sur les voies ainsi ouvertes dès que le béton a fini de sécher. Plus on en construit, plus la circulation augmente.

Pourquoi persiste-t-on à englober des milliards pour multiplier des voies qui portent jusqu'au coeur de nos villes le fracas et la peste des moteurs? Dans ce domaine, politiciens et ingénieurs routiers ont tendance à dédaigner les objections du public. Ils justifient leurs programmes en faisant observer que l'automobile est un way of life américain.

En 1968, une enquête fut ouverte en vue de savoir si les avantages procurés à la société par l'automobile compensaient la pollution de l'air, les embarras de la circulation, la destruction des logements, et les milliers de vies perdues dans des accidents chaque année. On obtint 80% de réponses

Concernant un projet de loi, on attend pour se prononcer

Etant donné qu'il désire obtenir plus de renseignements sur le sujet avant de faire quoi que ce soit, le conseil municipal de Valleyfield a préféré reporter à plus tard sa décision d'appuyer ou de rejeter le projet de loi concernant les cours de justice municipales.

Voici, en quelques mots, en quoi consiste ce projet que favorise l'Union des municipalités du Québec:

L'Union des Municipalités de la Province de Québec approuve le principe des projets de loi 70 et 71 intitulés: "Loi favorisant l'accès à la Justice" et "Loi des cours municipales";

Que le Gouvernement du Québec, par son ministère de la Justice, assume seul l'administration de la justice dans la province, y compris la constitution, le coût et l'organisation des tribunaux provinciaux, régionaux ou municipaux, de la juridiction tant civile que criminelle, ainsi que les procédures en matières civiles devant ces tribunaux;

Que les cours municipales ou régionales aient juridiction pour entendre les causes provenant des législations municipales;

Que les cours municipales ou régionales soient établies et

localisées à l'endroit le plus accessible d'une communauté municipale et qu'elles puissent même être itinérantes pour atteindre l'objectif de favoriser l'accès à la justice dans le droit et l'équité;

Que les municipalités ne conservent que les amendes prévues par leurs règlements municipaux qui auront été payées à la municipalité avant sommation par la cour municipale ou régionale. Ces amendes ne couvrent, en fait, qu'une partie des dépenses occasionnées pour la mise en application des législations municipales par le service de la police, le service d'urbanisme et de zonage, le service des permis et de la construction, etc.;

Que les juges soient nommés à temps plein.

Séance d'études à l'école Ste-Cécile à Valleyfield

Lors de la dernière fin de semaine, soit les 20 et 21 février derniers, plusieurs membres et officiers affiliés à la Fédération des Travailleurs du Québec et au Conseil du Travail de Valleyfield et du District, se sont réunis en séance d'études à l'école Ste-Cécile de Valleyfield.

Plusieurs cours furent donnés donc sur l'Assurance Chômage, le Règlement des griefs, la Législation Ouvrière et sur l'Orientalion du Conseil du Travail de Valleyfield.

Ces cours étaient donnés par

ces cours étaient: Local 100 Léopold Campeau (Assurance-Chômage), Maurice Hébert Griefs, Jacques Chalout Législation Ouvrière; ont aussi assisté à ces cours, M. Philippe Vaillancourt, représentant du Congrès du Travail du Canada ainsi que M. Edouard Gagnon, Coordonnateur de ces cours.

Les locaux représentés lors de

Textile, Local 106 Canadian Schenley, Local 337 Allied Chemical, Local 774 Goodyear, Local 6486 Canadian Electrolytic Zinc Ltd.

Lors de cette réunion, il fut décidé que les élections du Comité Exécutif du Conseil du Travail auront lieu à la fin du mois d'avril 1971.

Les officiers de ce Conseil sont actuellement M. Léo Daoust Président, Guy Germain, Secrétaire Trésorier, Lauréan Bertrand, Secrétaire Correspondant.

Quand Me Renaud s'y met...

Me François Renaud de Valleyfield a réussi à faire acquitter un jeune homme de 23 ans, Robert Legros, qui était accusé d'avoir, par négligence, causé la mort de deux personnes qui avaient pris place dans son automobile lors d'un accident d'auto survenu il y a plusieurs mois sur la route 14, entre Valleyfield et Ormstown.

Les deux victimes, on s'en souviendra, se nommaient Jean-Guy Leroux et Jocelyn Dubé.

Le procès de Legros avait trait à la mort de Leroux et il est clair qu'avec la libération de l'accusé, on devra laisser tomber les procédures dans l'autre cas.

C'est le deuxième client accusé de négligence criminelle que Me Renaud fait libérer cette semaine.

La négligence criminelle, on le sait, est punissable d'emprisonnement à vie.

NOS PROFESSIONNELS

AVOCATS

LAFONTAINE
BRASSARD
&
BARRETTE
AVOCATS
B. A., L.L.L.
Etude Légale
50 Jacques-Cartier
SALABERRY-DE-
VALLEYFIELD
TEL. 373-4404

COMPTABLE

HENRI LEGAULT
Comptable Agréé
I.S.C., C.A.
219 Victoria
373-5116 Valleyfield

Pour vos annonces
Classifiées Tel:
373-7272

ARPENTEURS INGENIEURS

Louis P. Derome
B. Sc. A. Ing. ? A.G.
Ingénieur-conseil, Arpenteur-géomètre
Tél. 373-4300 — VALLEYFIELD — 44 Ste-Cécile

LOUIS A. SULLIVAN
B. Sc. A., A.G.
ARPENTEUR-GEOMETRE
53 Boulevard du Havre (Coin St-Charles)
Tél. 373-5021 VALLEYFIELD



Faites désinfecter vos maisons contre les coque-relles, puces, punaises, rats, souris, araignées, etc.
ON DETRUIT vos mauvaises herbes
DENIS BRISSON
Agronome
L.P. BRISSON & FILS,
ENRG.
Valleyfield, 373-5515
350 Chemin Larocque

Modifications à la loi sur la sécurité des véhicules moteurs

Un article de la Loi sur la sécurité des véhicules moteurs se rapportant aux émissions des gaz d'échappement des véhicules à essence a subi des modifications: telle est l'annonce faite aujourd'hui par le ministre des Transports, M. Don Jamieson.

En vertu de ces modifications, l'article des Règlements régissant l'échappement des gaz des véhicules à essence qui entrera en vigueur le 1er juillet est amendé. Par cet amendement, la méthode du débit théorique utilisée jusqu'à présent pour mesurer les émissions d'hydrocarbures et d'oxyde de carbone dans les gaz d'échappement sera remplacée par une nouvelle méthode approuvée de mesure de la masse réelle ou du poids. Les recherches ont démontré que cette méthode était plus précise et plus juste pour mesurer les émissions d'hydrocarbures lorsqu'il s'agit des automobiles et d'autres véhicules légers. En conséquence, on mettra au point de nouvelles méthodes pour les modèles 1972 afin de mesurer la concentration réelle de polluant et le volume réel d'émissions pour un véhicule donné.

La Loi sur la sécurité des véhicules moteurs, entrée en vigueur le 1er janvier de cette année, a été publiée le 25 novembre 1970. Les amendements proposés se retrouvent dans la première partie de la Gazette du Canada du 30 janvier.

Parmi les autres modifications apportées, l'une d'entre elles définit d'un façon plus précise les motoneiges et les motocyclettes de compétition et comme ces véhicules ne sont conçus que pour être utilisés sur des circuits de compétition on n'exigera pas qu'ils soient équipés de phares et de silencieux qui sont nécessaires sur ceux utilisés pour la récréation ou le transport. De plus, la minimoto est définie avec précision et ce type de véhicule est exclu de la catégorie des motocyclettes. Comme pour la motoneige et la motocyclette de compétition, elle doit porter une plaque indiquant les limitations d'utilisation.

Afin d'explicitier davantage les termes du règlement au sujet des essui-glaces et des rétroviseurs, plusieurs autres modifications mineures de la Loi sont proposées sur ces points.

105,000 chasseurs québécois ont leur carte de compétence

Plus de 105,000 chasseurs québécois ont obtenu une carte de compétence après avoir suivi des cours de sécurité dans le maniement des armes à feu. Le nombre des organismes qui donnent des cours du genre dépasse déjà 210 au Québec.

Ce sont là des chiffres rendus publics par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Le programme de cours a commencé à l'automne 1968.

Le ministère rappelle qu'il sera nécessaire, à compter de l'automne prochain, de posséder une carte de compétence pour obtenir un permis de chasse.

L'initiative de cours de sécurité dans le maniement des armes à feu est une réalisation conjointe du ministère et de la Fédération québécoise de la faune. Celle-ci rassemble un grand nombre d'associations de chasse et de pêche dans toutes les parties du territoire québécois.

Parmi les organismes qui donnent les cours de sécurité, on trouve également certaines unités des forces armées, des services de police et de pompiers et quelques CEGEP. On évalue présentement à 2,000 le nombre d'instructeurs au travail.

Le ministère fait appel à toutes les associations qui participent déjà au programme. Il leur demande d'assurer les cours non seulement à leurs membres mais aussi aux autres citoyens désireux de la sui-

vre. Il souhaite qu'un plus grand nombre d'organismes décident d'apporter leur collaboration au programme.

Le cours fait connaître aux chasseurs les diverses parties d'une arme à feu, avec insistance sur le maniement prudent du mécanisme. Il explique les différentes sortes de fusils et de carabines, ainsi que la convenance de chacun à des fins particulières. Il fait connaître aussi les règlements de la chasse, la nécessité de participer à la conservation de la faune et l'importance de bonnes relations entre le chasseur et le propriétaire foncier.

Nouvelles Brèves

Le jeudi 18 février 1971
Voyage en France
de M. William Tetley

Le ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, M. William Tetley, a entrepris un voyage qui l'a conduit à Paris, Londres, Liverpool et Manchester.

Pendant son séjour à Paris, le ministre a établi des contacts avec différentes personnalités de l'entreprise privée française, plus particulièrement dans le secteur des institutions financières et des coopératives. Il a rencontré également les dirigeants de banques, de maisons de courtage et d'autres organismes financiers.

A Terrebonne: On effectue le service du courrier par facteurs

L'honorable Jean-Pierre Côté, ministre responsable des Postes, a inauguré dernièrement à Terrebonne le service de distribution du courrier par facteurs.

Une brève cérémonie s'est déroulée au Bureau de poste de l'endroit pour marquer cette occasion, en présence des autorités civiles et religieuses, dont le maire, Me Claude Paquette, le député fédéral, M. Rolland Comtois, et le député provincial, Me Denis Hardy.

Dans son allocution, M. Côté a souligné que c'est grâce à

un relâchement dans la politique générale d'austérité du gouvernement fédéral que l'on a pu instaurer ce service à

Le service de distribution du courrier à domicile sera assuré par sept facteurs et un facteur surveillant. Terrebonne compte 8,300 âmes et 2,631 points de remise. "Ce nombre imposant justifie certes la distribution du courrier à domicile", a déclaré M. Côté.

La paroisse de Terrebonne existe depuis 1727, et la ville depuis 1860. La présence des Postes s'est fait sentir très tôt

à Terrebonne, bien qu'on n'en connaisse pas la date exacte. On sait seulement que le premier bureau de poste existait à Terrebonne.

avant 1832. L'édifice actuel a été inauguré le 8 mai 1967. M. Côté a profité de l'occasion pour mentionner les dernières innovations de son ministère: le nouveau système de mandats de poste, la Poste garantie, et le code postal.

Le ministre a livré la première lettre au maire de Terrebonne, laquelle sera conservée dans les archives de la ville.

M. Côté a ensuite présenté un coupe-papier à Me Paquette en guise de souvenir. Une réception à l'hôtel de ville de l'endroit a clôturé cette journée.

Industrie de la construction: Zones d'emploi dans la région administrative de Montréal

Québec (O.I.P.Q.) — Le programme d'instauration de la sécurité d'emploi dans l'industrie de la construction au Québec sera basé sur les 30 sous-régions administratives, et non pas seulement sur les 9 grandes régions administratives originellement choisies.

C'est ce qu'a déclaré le ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre du Québec, M. Jean Courtoyer, en expliquant l'arrêté en conseil fixant au 1er janvier 1971 la date de l'entrée en vigueur du régime de la sécurité d'emploi pour les ouvriers de la construction.

Les agences de placement devront placer les travailleurs de la construction dans l'ordre suivant:

- 1—d'abord les permanents de la sous-région où s'effectuent les travaux concernés;
- 2—puis, les permanents des autres sous-régions qui se rapportent aux agences de placement en se déclarant prêts à travailler dans une ou plusieurs régions;
- 3—les réservistes de la sous-région où s'effectuent les travaux;
- 4—les réservistes des autres sous-régions, qui ont signalé leur disponibilité aux Centres de main-d'oeuvre du Québec;
- 5—enfin, les réservistes qui possèdent le plus grand nombre d'heures de travail, avec l'obligation de tenir compte de leur compétence pour exécuter le travail prévu.

La région administrative de Montréal comprend les sous-régions suivantes:

GRANBY:

les comtés de Brome et Shefford, et une partie des comtés de Missisquoi et Rouville;

SAINT-JEAN:

les comtés d'Iberville, Saint-Jean, Napierville, et une partie des comtés de Missisquoi, Laprairie et Rouville;

SAINT-HYACINTHE:

les comtés de Bagot, Saint-Hyacinthe, et une partie des comtés de Rouville et Verchères;

RICHELIEU:

le comté de Richelieu et une partie des comtés de Verchères et Yamaska;

BEAUHARNOIS:

les comtés de Châteauguay, Huntingdon, Beauharnois, Vaudreuil, Soulanges;

MONTREAL

METROPOLITAIN:

les comtés de l'île de Montréal, Ile-Jésus, Chambly, et une partie des comtés de Verchères et Laprairie;

TERREBONNE:

les comtés de Deux-Monta-

gnes, Argenteuil, Terrebonne, et une partie des comtés de Papineau, Labelle, Montcalm, Joliette;

JOLIETTE:

Le comté de l'Assomption, et une partie des comtés de Montcalm, Joliette, Berthier, Maskinongé.

Le 8 mai 1971 est la Journée mondiale de la Croix-Rouge. Elle rappellera l'anniversaire de naissance de Henri Dunant, fondateur de la Croix-Rouge. Le slogan adopté cette année pour cette Journée mondiale de la Croix-Rouge, "La Croix-Rouge à toute heure sur la brèche" symbolise bien les efforts de milliers de volontaires canadiens de la Croix-Rouge qui se portent inlassablement à l'aide de l'humanité souffrante.

Les buts de la Croix-Rouge sont: "Secourir volontairement les malades et les blessés des armées en temps de guerre en conformité des Conventions de Genève et, en temps de paix comme en guerre, de poursuivre ses opérations, de contribuer à l'oeuvre de l'amélioration de l'hygiène, de la prévention de la maladie et de l'adoucissement des souffrances par le monde entier."



pourquoi payer plus?
peut-être pour moins?

L'homme d'affaires averti achète la papeterie d'affaires THERMO-GRAVÉE

LA THERMO-GRAVURE
consiste en caractères en relief distinctifs.

LA THERMO-GRAVURE
est l'élégance et la distinction d'une main-d'oeuvre experte.

La thermo-gravure ne coûte pas la moitié de ce que vous pourriez croire, et est livrée dans la semaine—beaucoup plus rapide que d'autres procédés.

Cartes d'affaires • Cartes d'annonces
En-têtes de lettres et enveloppes

373-7272

INFORMATIONS LAROUSSE

(Suite à la page 4)

blindée "Ariete" et leur division motorisée "Trento", mais elles sont loin d'être complètes et le général à grosses moustaches Gariboldi, auquel Rommel est nominalement subordonné, est à peine plus hardi que son prédécesseur. A l'O.K.H. même, on envisage avec une extrême sobriété la campagne africaine des blindés allemands. Le chef d'état-major Halder demande à Rommel de lui soumettre pour le 20 avril un plan de reconquête de la Cyrénaïque, mais, en attendant, il lui recommande la prudence et lui interdit de s'aventurer au-delà d'Agadabia.

Rommel retrouve, dans ce Sahara qu'il aborde, le sens de terrain dont il faisait preuve dans la cuvette d'Houx et sur le plateau d'Hornoy. Il y a-

joute le sens de la ruse, camoufle des camions en chars pour feindre une supériorité qu'il ne possède pas et fait soulever par quelques véhicules de grands nuages de poussière figurant de puissants convois en mouvement. Il n'était parti que pour une incursion, sous la consigne de ne pas dépasser Agadabia. Il comprend que, s'il ose désobéir, toute la Cyrénaïque est à lui.

Agadabia est prise. La tentation l'emporte, Rommel divise ses forces en trois colonnes. La manoeuvre est commencée quand arrive un avertissement de l'O.K.W., c'est-à-dire de Hitler: le général Rommel est invité à ne pas prendre de risques et, notamment, à ne pas exposer son flanc en s'étendant vers Benghazi. Mais, à la pointe de l'avant-garde, le

jeune baron von Wechmar est déjà en route pour la capitale de l'Afrique du Nord italienne. Il supplie Rommel de le laisser poursuivre. Rommel risque son commandement en disant oui.

Le 4 au matin, sans avoir perdu un homme, Wechmar entre dans Benghazi. Au même moment, Rommel subit un furieux assaut: lancé à sa poursuite, Gariboldi l'a rejoint à son P.C. avancé et lui enjoint de cesser immédiatement cette entreprise de fou. Au moment le plus critique de la discussion, un télégramme arrive à la rescousse: le Führer reconnaît qu'il ne peut, de Berlin, apprécier la situation locale et donne carte blanche au commandant de l'Africa Korps. Ainsi l'Allemagne possède un grand conducteur d'hommes et des possibilités complètement imprévues s'ouvrent pour elle sur le continent africain.



Samedi soir dernier au Centre Notre-Dame de Bellerive se déroulait le souper annuel de la Garde Dollard des Ormeaux. Voici quelques photos prises au cours de la soirée. Photo no. 1 les nouveaux membres bienfaiteurs. Sur la 1ère rangée: Gaston Bougie, Georges Tardif, Commandant, Me Raphaël Barrette, maire et M. Richard Gibeault. Deuxième rangée: Denis Henley pour Donat et Roger Gagnier, conseiller. Photo no. 2: Georges Tardif, Commandant de la Garde reçoit son insigne de 25 ans de service des mains du maire Me Raphaël Barrette. Photo no. 3: des souvenirs furent remis aux dames dévouées du bureau de direction du comité féminin: Mme Reina Tardif, Mme Raymond Paré, M. Marcel Bégin de Molson et Mme Claude Lefebvre. Photo no. 4: des boutons pour années de service: Gilles Bolduc, Raymond Paré et Jean-Claude Hallé. Photo no. 5: médailles pour services rendus et présences aux activités: Raymond Paré, Gilles Plante, Roger Sirois et Gaston Deschamps. Photo no. 6: la reine Fleurette Marleau remet un insigne de Bienfaiteur à Claude Lefebvre. Photo no. 7: les invités de la soirée: 1ère rangée: Jean-Baptiste Séguin, Me Raphaël Barrette, maire, Sa Majesté Fleurette Marleau, le Commandant Georges Tardif et M. Georges Leduc, conseiller. 2ème rangée: Raymond Loisselle, président, Roger Gagnier, Anatole McSweem et Serge Vinet, aum.

BEBE GAVE, ADULTE OBESE?

De récentes études ont montré que bien des gens souffrent d'obésité pour avoir été suralimentés dans leur enfance et qu'après l'âge adulte il est peut-être trop tard pour contrôler son poids.

Des recherches effectuées sur de gros rats adultes soumis à un régime amaigrissant ont permis de constater qu'ils recouvrent leur poids dès qu'on les alimente normalement. En fait, leurs cellules graisseuses ne disparaissent pas, elles ne font que se contracter en période de restrictions pour reprendre leur taille initiale aussitôt l'abondance revenue.

On croit aujourd'hui que les choses se passent de la même façon chez un grand nombre d'êtres humains. La suralimentation au cours du premier âge produit un excédent de cellules graisseuses qui, dès lors, font

constitutionnellement partie de l'organisme. Cela explique peut-être pourquoi tant de gens, qui arrivent souvent au prix d'efforts héroïques à perdre jusqu'à 150 livres, reprennent leur poids antérieur aussitôt qu'ils s'écartent tant soit peu de leur régime.

L'adulte obèse depuis l'enfance ne peut donc restreindre son poids qu'au prix de constantes privations. Ainsi, pour se maintenir, disons à 180 livres, il sera obligé d'absorber beaucoup moins de calories qu'un homme de même taille, de même poids et de même structure qui n'a jamais été obèse. Certains estiment qu'il est parfaitement vain de s'imposer de tels efforts.

Les malheureux qui se donnent beaucoup de mal pour suivre un régime feraient peut-être mieux de ne plus se sou-

cier de leurs poids. L'échec de leurs efforts engendre souvent chez eux un sentiment de culpabilité et un mépris d'eux-mêmes dont les effets nocifs sur le psychisme peuvent être plus graves que les méfaits physiques de l'obésité. Toutefois, s'il est trop tard pour espérer rééduquer un organisme adulte, il faut orienter nos efforts vers la prévention de l'obésité, consistant à transformer l'alimentation des enfants, en qualité comme en quantité.

Sur ce point, la plupart des spécialistes sont d'avis que les mères d'aujourd'hui obéissent à des principes mieux adaptés à la vie active du siècle dernier qu'aux habitudes sédentaires actuelles. "Les mères, dit l'un d'eux, rivalisent d'efforts pour gaver leur bébé, afin de le voir battre des records de croissance. C'est peut-être cela qui nous fait faire fausse route."

Service de police inter-municipal à l'Île Perrot

La commission de police du Québec recommande dans son rapport d'enquête sur l'administration du corps de police de la ville de Pincourt et la conduite de ses membres, l'intégration des forces policières sur l'Île Perrot.

"Que les autorités municipales entament des pourparlers avec les autorités municipales des autres municipalités situées sur l'Île Perrot pour étudier l'opportunité d'un conseiller en matière policière."

Le rapport, qui contient 21 recommandations et qui a été remis au Ministre recommande "d'organiser un corps de police en commun avec ces autres municipalités, afin de pouvoir assurer à toute la population de l'Île Perrot une protection adéquate," lit-on dans le

rapport. A cette fin, la Commission offre aux autorités municipales et policières ses services. Cette décision fait suite à une enquête qui a débuté le 1er juillet 1968 et s'est terminée le 16 avril 1969.

Cette enquête n'avait été demandée ni par la ville, ni par la Commission municipale du Québec sous l'égide de laquelle Pincourt est en tutelle depuis le 16 juillet 1967 ni par la Fraternité des policiers, mais la Commission de police du Québec l'avait entreprise de sa propre initiative, à la suite de certaines irrégularités qui lui avaient été signalées. Son rapport a été rendu public, vendredi, près de deux mois après qu'il ait été remis au ministère de la justice.

Coteau Station: Trois wagons déraillent

Le déraillement de trois wagons vides a interrompu la circulation ferroviaire entre 19 heures et 23 heures, samedi soir, sur la ligne du Canadien National, à Coteau Station.

Il n'y eut aucun blessé. Le trafic a été dévié à Coteau Station pour permettre aux employés du Canadien National, avec l'aide de grues mécaniques, de libérer le passage sur cette voie ferrée.

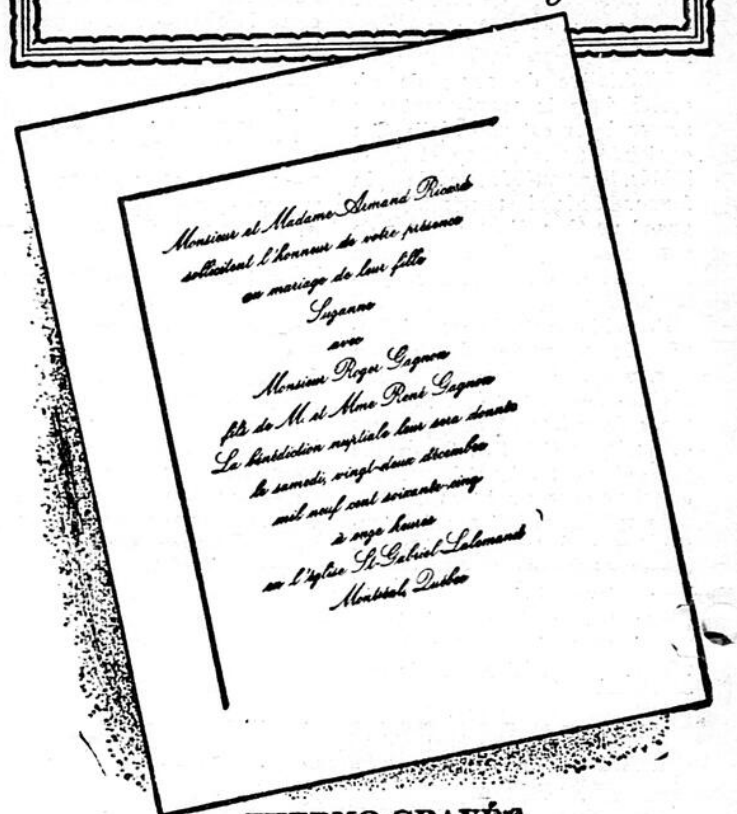
Tout est redevenu normal vers les minuit, samedi soir. Les employés du chemin de fer Canadien National, à Coteau Station, ont accompli une belle be-

sogne dans des circonstances assez difficiles puisque la poudrière a nui par autant au déchargement de cette voie.

Comme on le sait, les trains passagers et les convois de marchandises se dirigeant vers Montréal ou encore vers Ottawa et Toronto, doivent emprunter les voies ferrées à Coteau Station pour se rendre à leur destination.

Les trois wagons qui ont déraillé samedi soir faisaient partie d'un convoi de quelques 70 wagons qui se dirigeait vers Montréal.

PAPETERIE DE MARIAGE en Photo-Lettrage



THERMO-GRAVÉE
par les créateurs de "Bouquet Invitation Line",

LA THERMO-GRAVURE consiste en caractères en relief au coup d'oeil distingué, luxueux au touché — et d'une élégance insurpassable.

LA THERMO-GRAVURE a cette apparence unique que seule la main-d'oeuvre d'un expert peut produire.

Et ne coûte que la moitié de ce que vous pourriez croire.

Plusieurs autres styles au choix

373-7272

ANNONCES CLASSIFIEES

A VENDRE

SCIURE DE BOIS \$25. le voyage. Huntingdon Wood Specialties Ltd., tél. 264-5305, le jour seulement.

PEINTURE Interlux, 1ère qualité, moitié prix. Braithwaite Bros., Tél. 264-5445, Huntingdon.

ANIMAUX enregistrés Holstein, taureaux de 1 à 18 mois venant de père classé "Excellent" et de mère produisant de 15 à 20,000 lbs. de lait. S'adresser à Romain Montpetit, St-Stanislas-de-Kostka, Tél: 373-6278.

DEUX TAURES, prêtes à véler. Alfred Brault, Tél: 827-2317, Franklin Centre, après 6 p.m.

CHOIX de 5 taureaux pur-sang Hereford écornés, non enregistrés, âgés d'un an. Aussi une vache Hereford due en avril. Signalez Hemmingford 247-2220 ou 247-2643.

MACHINE A COUDRE. — Service de Vente, achat, location. Réparation à prix modique de toutes marques: Singer, Bernina, etc. Tél. 373-9704, Valleyfield.

PONTIAC V8, 1962, deux portes, toit rigide, transmission automatique, radio, très propre, en bonne condition, appartenant auparavant à M. Carson de Franklin. Keith Howden, Huntingdon, Tel: 264-3675 ou 264-5365.

Propriété à vendre

MAISON de 6 1/2 pièces. 4 chambres, terrain 100 x 250, située rue Chevrier, Valleyfield. S'adresser à G. Leduc, Grande Ile, Valleyfield.

FERME située à St-Anicet, 135 acres avec bâtiments neuf. Tél. 264-2669, Huntingdon.

MAISON de brique de deux logis, avec garage chauffé, située sur un lot de 100' x 100', 8 chambres, système, d'eau chaude. S'adresser à Mme J. A. Boyer 12 rue Châteauguay, Huntingdon, Tél. 264-5495.

916 — **HOMME OU FEMME** demandé pour continuer le Service RAWLEIGH aux consommateurs. Entrez dans votre propre commerce profitable. Pas d'expérience ni capital requis.

ECRIVEZ A :

The W. T. Rawleigh Co. Ltd., Dept. A-629 — 916 4005 Richelieu, Montréal 207, Que.

MAISON A DEUX LOGIS: 53 rue Wellington, Huntingdon, brique. 1er étage: 3 chambres à coucher, salle de séjour, salle à diner, cuisine, salle de bain, sous-sol fini, garage, chauffage à l'eau chaude. Deuxième étage: 2 chambres à coucher, salle de séjour, cuisine, salle de bain; bon revenu. S'adresser à J. Hector Provost, 63 Wilfrid, Valleyfield, tél: 371-0457.

MAISON de 6 pièces 1/2, située dans la ville de Huntingdon, véranda, salle de toilette au sous-sol, deux garages (32 X 27). Pour visites et renseignements, s'adresser à L. Foucart, tél: 264-3803.

CHALET D'ETE, près du lac, 3 chambres à coucher, complètement meublé, bateau, moteur, chaises de parterre, tondeuse à gazon, etc. Tout ce que vous désirez pour une jolie maison d'été. Prix très abordable, bonnes conditions. S'adresser à E-mile Blais, Tél: 373-7220, 39 rue Black, Valleyfield.

Lots à vendre

DEVELOPMENT PRIVE, place idéale terrains toutes grandeurs à 6c du pied, taxe \$15. par année pour maison. Pour information, A. Chantigny, Ormstown, tél 829-5883.

AUTOS A VENDRE

CHEVROLET COACH, 1964. Tél. 264-2702, Huntingdon.

PONTIAC 1965, 4 portes, Familiale 8, transmission standard, 4 pneus neufs, moteur en bonne condition. Tél. 373-5542 jusqu'à 6 heures p.m.

(xno)

A LOUER

LOGEMENT de 5 pièces; s'adresser au 28 York, Huntingdon; Tél: 264-2781.

GRAND LOGIS de 7 pièces, dans un bas, situé dans le centre de Valleyfield, système de chauffage central, \$125.00 par mois, libre le 1er mai. Tél: 373-2372.

(xno)

LOGIS MODERNE de 5 1/2 pièces, situé au 388 Montcalm, chauffage central, entrée laveuse et sècheuse, \$105.00 par mois. Libre immédiatement. Tél: 373-2372.

(xno)

LOGEMENT de 3 grandes pièces, \$55. par mois avec garage, situé au 84 Joron, libre le 1er mai. Tél: 371-1610 et 373-6492, visite après 6.00 heures p.m.

(xno)

APPARTEMENT meublé dans un sous-sol, pour personne seule, tél: 373-8337 après 6.00 heures p.m.

(xno)

DEUX LOGEMENTS de 5 appartements, situés au 389 et 391 Montcalm. Libres le 1er mai, s'adresser à 131 Champlain, Tél: 373-4794.

(xno)

LOGEMENT de 4 appartements, situé dans un bas, entrée 220, réservoir eau chaude, pas d'enfant. Libre le 1er février. S'adresser: à 245A Jacques-Cartier. Tél. 373-5060.

(xno)

APPARTEMENT meublé, 4 pièces, chauffé, éclairé, avec usage de laveuse et sècheuse situé au 603 Blvd. du Hâvre. Tél: 373-3603.

(xno)

LOGEMENT de 4 1/2 pièces, situé au 317A St-Jean-Baptiste. S'adresser à, tél: 456-3391.

(xno)

LOCAUX POUVANT servir de bureaux. Pour information, s'adresser à la Fabrique Ste-Cécile, 373-8122.

(xno)

LOGIS AVEC 3 chambres à coucher, un grand salon, une grande salle à diner, cuisinette et salle de bain. Libre le 1er avril, situé dans un haut à 66, rue Wilfrid. S'ad: à 119 St-Thomas, tél: 373-3052.

(xno)

Voudrait Acheter

VING cinq bidons à lait d'une capacité de 8 gallons. S'adresser à Melvin Carson, Franklin Centre, Tél. 827-2327.

POMPE ASPIRANTE rotative d'une capacité de 3-4 unités de trayeuses. Peter Ednie. Tél: Franklin Centre, 827-2469.

Désire acheter

MAISON DE BRIQUE, 3 chambres à coucher avec chauffage central, située à Huntingdon. Envoyez le prix et toutes informations au Gleaner, Casier 8020, Huntingdon.

MINISTERE

DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

SP 71-189P

SOUSSIONS

Des soumissions cachetées, adressées au Gérant, Services Administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 1631 avenue de Lorimier, Montréal 133, P.Q.

et portant la mention:

"**Soumission pour éclairage et unités d'air climatisé** — rue Lambton — Ormstown, P.Q." seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'est), le 5 MARS 1971.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer au Ministère des Travaux Publics du Canada, Bureau des Soumissions (879-6553) 1631 avenue de Lorimier, Montréal 133, P.Q. et on peut les consulter aux bureaux de poste de Valleyfield et d'Ormstown, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Maurice J. Vaive,
Gérant,
Services Administratifs

ATTENTION REPARATIONS

Il existe un seul endroit où vous pouvez faire réparer vos accessoires électriques tout en obtenant une garantie de 30 jours. C'est chez **GRENIER ELECTRIC**, qu'il s'agisse de grille-pains, fers à repasser à vapeur, laveuses automatiques, balayeuses, refilage de moteur skill-saws "drills" électriques, malaxeurs électriques, poêles électriques tout — tout — tout 30 jours de garantie sur toute réparation. Signalez: 373-6529 **GRENIER ELECTRIC**. Nous allons chercher les articles et nous faisons la livraison gratuitement. S'ADRESSER au: 266, Blvd. Bord de l'Eau, Grande-Ile, Valleyfield.

(xno)

(10)

Soudeuses Electriques

LOCATION

180A - 220V

PAR MOIS

\$15.00

J. H. Sauvé & Fils Inc.

238, St-Laurent
Valleyfield

Au cours de 1970, plus de 800,000 enfants et adultes canadiens ont participé aux programmes de sécurité aquatique et de formation au leadership de la Croix-Rouge. Ces programmes comportent tous les aspects de l'enseignement de la sécurité aquatique depuis la natation de base jusqu'aux techniques de sauvetage.

C'est au cours de la Rébellion de Louis Riel, en 1885, lorsque le docteur G. S. Ryerson, chirurgien du régiment Tenth Royals, mit sur pied un service de santé volontaire pour soigner les blessés des deux forces adverses, que le drapeau de la Croix-Rouge a été arboré au Canada pour la première fois.

AVIS

AVEZ-VOUS une maison ou un commerce à vendre pour de bons résultats voyez les Immeubles Loyal Ltée 200? Blvd. Ste-Marie Valleyfield. Tél. 373-4388, résidence 371-1403.

(xno)

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES soumissionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

BEAUHARNOIS

De Terris
COUR SUPERIEURE
District de Beauharnois
No. 11 510

LA CAISSE POPULAIRE DE Ste-CECILE DE SALABERRY, société régie par la Loi des Caisses d'Epargne et de Crédit, ayant son siège social à 15 rue St-Thomas, Salaberry de Valleyfield, district de Beauharnois, demanderesse, vs ROSAIRE DEMERS, domicilié et résidant à 29, 20e avenue Bassin, Salaberry de Valleyfield, district, défendeur et LE REGISTREUR de la division d'enregistrement de Beauharnois, mis en cause.

"Un emplacement situé au Bassin connu et désigné comme étant le lot numéro quinze de la subdivision du lot numéro cent trente et un (No. 131-15) au cadastre officiel de la paroisse Ste-Cécile, mesurant soixante pieds (60') de largeur par cent pieds (100') de profondeur, mesure anglaise, plus ou moins.

A distraire cependant du lot présentement hypothéqué la partie vendue à M. Eugène Bourcier suivant vente passée devant Me Philippe Malouin, notaire, le 9 octobre 1963, et enregistrée à Beauharnois sous le No. 112724. Avec bâtisses ci-dessus construites."

Pour être vendu au bureau du shérif, Palais de Justice, Salaberry de Valleyfield, le SEIZIEME jour de MARS 1971, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoind,
J. LUCIEN PRIMEAU.

Bureau du Shérif,
Salaberry de Valleyfield,
par Mme Thérèse Leblanc
ce 3e jour de février 1971.

38714-0

PUBLIC NOTICE, is hereby given that the under-mentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below.

BEAUHARNOIS

De Terris
SUPERIOR COURT
District of Beauharnois
No. 11 510

LA CAISSE POPULAIRE DE Ste-CECILE DE SALABERRY, a company governed by the Savings and Credit Unions Act, having its head office at 15 St. Thomas Street, Salaberry de Valleyfield, district of Beauharnois, plaintiff, vs ROSAIRE DEMERS, domiciled and residing at 29, 20e avenue Bassin, Salaberry de Valleyfield, district, defendant, and THE REGISTRAR for the registration division of Beauharnois, mis en cause.

"An emplacement situated at Bassin known and designated as forming lot number fifteen of the subdivision of lot number one hundred and thirty-one (No. 131-15) on the official cadastre of the parish of Ste-Cécile, measuring sixty feet (60') in width by one hundred feet (100') in depth, English measure, more or less.

To withdraw however from the lot now mortgaged the part sold to Mr. Eugène Bourcier according to a deed passed before Me Philippe Malouin, notary, on October 9, 1963, and registered at Beauharnois under No. 112-724. With buildings built thereon."

To be sold at the Sheriff's Office, at the Court House, in Salaberry de Valleyfield, on the SIXTEENTH day of MARCH, 1971, at TEN o'clock in the forenoon.

J. LUCIEN PRIMEAU,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Salaberry de Valleyfield,
by Mrs. Thérèse Leblanc
February 3, 1971

38714

ON DEMANDE

Gérant de district pour Valleyfield-Beauharnois et les localités environnantes demandé, comme distributeur de Bas-culotte. Notre produit est de première qualité et est présentement sur le marché dans la région. Un minimum de \$300.00 dollars est requis.

Pour renseignements supplémentaires, s'adresser par écrit à:

DISTRIBUTION MAX ENRG.

129 CHARLOTTE, SOREL

Emouvantes funérailles pour M. Simon à Howick

Parents et amis apprirent avec regret le décès de M. Médard Simon survenu ces jours derniers. M. Simon avait été hospitalisé au Barrie Memorial de Ormstown et ensuite au Montréal General où il mourut le 17 février à l'âge de 40 ans. M. l'abbé F. Amyot, curé de Howick officia au service funèbre qui eut lieu en l'église Très St-Sacrement le 20 février et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Médard Simon fils de Joseph Simon et son épouse, née Brigitte Parent, naquit le 10 juin 1930. Il reçut son éducation primaire à l'école locale située près de sa demeure sur les bords de la rivière Châteauguay (maison historique en pierre, construite en 1816 par Alexander Reeves, un tailleur de Londres venu au Canada en 1811).

Dans sa jeunesse il travailla dans la localité et à une école à Ste-Martine, mais depuis plusieurs années il était vendeur pour Howick Seeds et il était reconnu comme un employé consciencieux et dévoué. Il demeurait près de Howick avec son épouse, et leur fille Johanne

agée de 14 ans.

Des centaines de parents et amis, plusieurs venus de très loin, lui rendirent un dernier hommage au salon funéraire à Ste-Martine et aux funérailles à Howick, témoignage de l'estime dont il jouissait dans la région et ailleurs.

Outre son épouse et sa fille, il laisse dans le deuil, ses parents, M. et Mme Joseph Simon, quinze frères et sœurs et leurs familles: Lionel de Mercier, Dominique de Beauharnois, Madeleine, (Mme Léo Laberge) de Ste-Martine, Aline, (Mme Rosaire Primeau) de Ste-Martine, Blanche (Mme Gérard Laberge) de Howick, Andréa (Mme Rosario Vallée) de St-Jean, Armand et Jeanne de Howick, Raymonde (Mme Fernand Hébert) de Ste. Martine, Pauline, (Mme Jacques Surprenant) et Gaston de Ste Martine, Thérèse, (Mme Paul Dorais) de Châteauguay, Donatien, de Ste-Martine, Richard de Howick, Simone, (Mme Jacques Dallaire) de Ville La-salle.

Sincères sympathies à la famille éprouvée.

A H'don projets pour le Cercle des Fermières

M. l'abbé Guy Gosselin fit une courte description de son voyage au Mexique et au Honduras lors de l'assemblée régulière du Cercle de Fermières, qui eut lieu mardi, le 16 février dernier. Il remit par la suite à la présidente, Mme Gaston Taillefer, une plaque sur bois pour faire tirer comme prix de présence. Elle était gagnée par Mme Roméo Payant. Mme Gaston Taillefer, pour sa part, fut l'heureuse gagnante d'une paire de pantoufles gracieuseté de Mme Gustave Lettre.

L'an prochain, on fêtera notre cinquième anniversaire de fondation. A cette occasion, nous demandons à toutes nos membres possédant quelques articles ou photographies se rapportant au Cercle, de bien vouloir nous les faire parvenir car un grand cahier-souvenir est en préparation, et que toutes celles qui ont participé à la fondation de ce Cercle, communiquent avec Mme Gérard Leduc de Herdman, au numéro 264-2358; cette dernière sera aidée de deux autres fermières. Si ce projet vous intéresse, communiquez avec Mme Leduc et remettez-lui les articles de journaux ou autres qui pourraient lui aider à

rendre son travail plus attrayant.

Le 4 avril prochain, un dimanche, une partie de sucre sera organisée. Le départ se fera à 1 p.m. devant l'Eglise St-Joseph et le retour sera vers les 9.30 p.m., par autobus. La tire, le souper, le voyage et la danse, le tout est compris dans le billet d'autobus qui est de \$3.50. Bienvenue à toutes et à tous.

Meilleurs vœux de prompt rétablissement à nos membres malades ou en voie de guérison.

Le mois prochain, une démonstration de tricoteuse sera donnée.

Jeudi, le 18 février dernier, à la polyvalente Arthur Pigeon, eut lieu une soirée d'information avec la Commission Scolaire Régionale et le responsable du transport en autobus. Bien que l'assistance était restreinte, les informations données furent quand même très intéressantes. Merci à tous du déplacement pour prendre connaissance de la loi scolaire.

Le lundi, cours de tricot habituel, le lundi soir, rencontre amicale entre les membres afin de pouvoir travailler ensemble, le mercredi soir, cours de tissage; venez en grand nombre. Merci.

Mme Gaston Taillefer, présidente;
Mme Roméo Payant, secrétaire.

H'don: 14 ans sans accident mortel de la circulation

En 1970 deux personnes seulement ont disparu et ont été retrouvées à Huntingdon contre 9 personnes en 1969.

C'est ce qui ressort des statistiques dressées fin janvier par les services de la Police Municipale, dirigée par le Chef Joffre L'Heureux.

Il y a aussi eu moins d'animaux errants: cinq en 1970 contre neuf en 1969. Par contre les demandes de surveillance de propriété se sont accrues considérablement — 32 au lieu de 26.

Les heures de patrouille se sont elles aussi multipliées — 1972 au lieu de 1870 — au cours de l'année dernière ce qui a entraîné une augmentation des milles parcourus qui passent de 12,721 en 69 à 13,175 en 70.

La bicyclette semble avoir perdu une partie de la faveur populaire: en 1970 l'on n'enregistre que 105 licences par rapport à 151 en 1969.

MOINS D'INFRACTIONS EN 1970

On relève, au chapitre des infractions au règlement municipa-

pal de la circulation, une baisse sensible au cours de la dernière année — 91 au lieu de 97. La différence est due en partie à de meilleurs tuyaux d'échappement et à une très légère baisse des infractions au stationnement. Par contre les manquements au code criminel sont en hausse avec 9 infractions au lieu de 2 — dont 4 cas de capacité de conduire affaiblies de plus qu'en 1969.

PLUS DE DOMMAGES, MOINS DE BLESSES

Quoiqu'on n'ait pas connu d'accident mortel de la circulation depuis 1957 à Huntingdon le nombre des collisions a augmenté sensiblement en 1970 — 80 au lieu de 57 en 1969. Mais on relève que même si les dommages matériels se sont considérablement accrues il n'y a pratiquement pas eu de blessés l'an dernier — 2 contre 13 en 1969. Tout cela semble de bonne augure pour 1971 et indique que la Police Municipale prend toutes les mesures nécessaires pour améliorer la circulation.

Le service social vous oriente

EXPERIENCE NOUVELLE:

Depuis déjà deux ans, quelques membres du personnel du Service Social du diocèse de Valleyfield, ont tenté une expérience nouvelle dans leur travail auprès d'enfants placés en foyers-nourriciers.

Il nous semble que tout le monde devrait connaître la façon habituelle de travailler dans des cas semblables. Il n'y a rien de nouveau dans cette méthode de travail et pour ceux qui ne le savent pas, voici comment le Service Social procède.

D'abord, un employé de l'Agence, homme ou femme, prend la responsabilité de s'occuper de tout enfant qui est obligé de quitter son foyer pour diverses raisons. Ensuite, un nouveau foyer adapté à ses besoins est trouvé pour l'enfant. Puis, on s'occupe de façon suivie de l'enfant, du nouveau foyer ainsi que du milieu naturel de l'enfant, c'est-à-dire de sa propre famille.

Une partie du travail consiste à faire en sorte que l'enfant et le foyer nourricier fonctionnent bien ensemble, l'autre partie consiste à travailler avec la famille naturelle pour que l'enfant puisse y retourner le plus tôt possible.

DU NOUVEAU:

L'année dernière ainsi que cette année, deux équipes de travailleurs du Service ont organisé une expérience-pilote: la tenue d'un camp d'une durée d'une semaine, au Centre St-François, pour un groupe de filles d'abord et pour un groupe de garçons ensuite. Les résultats furent épatants!

Le but premier de cette expérience était de vivre une semaine ensemble afin d'observer

et connaître davantage le comportement individuel et collectif des adolescents placés en foyers nourriciers. En second lieu, d'intensifier la relation travailleur-enfant, ce qui est aussi très important.

Au moyen d'activités planifiées à l'avance, les personnes vivant au camp se sont mieux connues et ont ainsi appris à travailler ensemble. Ces deux semaines de camp, ont été profitables pour tous à tout point de vue: vie de groupe, développement de talents naturels, leadership, initiative personnelle. C'est la vie en équipe avec des membres du personnel de l'Agence qui a prévalu pendant toute cette semaine. Cette vie d'équipe comporte toujours un certain degré de frustration et demande nécessairement la collaboration.

Une gamme d'activités variées a été offerte aux campeurs et campeuses: chant, danse, musique, coiffure, esthétique, cinéma, sports, athlétisme, loisirs culturels et plusieurs autres. Nous désirons remercier toutes les personnes qui ont bien voulu apporter leur concours dans ces différentes activités spéciales. D'une façon particulière, merci au Conseil Régional des Loisirs qui, en la personne de monsieur Lucien Miron, a assuré une présence quasi permanente au camp, en ce qui a trait aux sports et à l'athlétisme.

CE QUI EN RESSORT:

Au fond, le travail de groupe avec les adolescents s'avère une méthode de travail complémentaire au travail individuel. On peut donc dire avec un certain recul, que le camp se présente comme un besoin,

non seulement sur le plan socialisation, mais aussi pour une relation plus sûrement établie entre le travailleur et l'adolescent.

En terminant, disons "BRAVO!" et que l'on continue d'inventer et de créer de nouvelles méthodes d'approche et de nouveaux moyens d'action dans ce domaine.

LE SAVIEZ-VOUS?

Le lancer de Bobby Orr, des Bruins de Boston, est si puissant — 110 m/h — que parfois la rondelle repousse le bâton du gardien pour entrer dans le filet. Agé de 22 ans seulement, il a déjà accumulé en quatre ans assez de trophées pour combler toute une vie. Dans la seule saison 1969-70, il a été classé meilleur joueur de la LNH, premier joueur de défense et champion compteur avec 120 points, total qui n'a été surpassé qu'une seule fois dans l'histoire de la ligue.

En russe, *bolchoï* veut dire "grand". C'est sous ce nom que l'on désigne, à Moscou, le "premier théâtre de l'URSS" Le Bolchoï, où se donnent spectacles, opéras ou ballets, emploie 3,000 personnes, dont 300 chanteurs, 250 danseurs, 250 musiciens, 100 mimes et 100 décorateurs, chorégraphes et directeurs artistiques. L'énorme plateau dépasse de 20 pieds en profondeur la salle elle-même.

L'habileté des tailleurs de diamants est telle qu'ils sont capables de doter de 58 facettes une pierre ne pesant pas plus de 1/50 de carat. Or, il y a 142 carats dans une once. Un diamant perd à la taille la moitié de son volume brut et sa valeur dépend non seulement de son poids, mais de sa taille, de sa couleur et de sa pureté.

JEUNES GARÇONS

LA GAZETTE

VOUS OFFRE LA

CHANCE DE GAGNER

FACILEMENT DE

L'ARGENT CHAQUE

SEMAINE

DEVENEZ CAMELOTS

EN VOUS PRESENTANT

DES CETTE SEMAINE

A NOS BUREAUX

70, RUE CHAMPLAIN

LA GAZETTE

VALLEYFIELD - BEAUHARNOIS

70, CHAMPLAIN

Valleyfield

TEL. 373-7272

